



Denis Brihat, Fernand Léger dans l'atelier de Roland et Claude Brice (Détail).
Collection Musée national Fernand Léger, Biot. Vers 1952.

DOSSIER DU MOIS RÉOUVERTURE DU MUSÉE FERNAND LÉGER P 19

CULTURE, ART
Espace des Arts
et de la Culture
Bibliothèques
P 14

VIE DES QUARTIERS
Vision future, éco-
citoyen, les jardins
de demain !
P 40

BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS
Galderma, acteur de la
dermatologie du futur
P 44

EDITO

EDITO MAIRE DU MAIRE



Chers amis Biotois ,

L'été s'annonce et commence par une bonne nouvelle. Dans quelques semaines le Musée National Fernand Léger de Biot sera réouvert au public après plusieurs années de travaux de réaménagement. Cet événement très attendu marque une date importante dans notre histoire culturelle.

Ce Musée, à travers ses nouvelles présentations, va de nouveau contribuer par son prestige, à valoriser l'image culturelle et touristique de Biot, que je souhaite inscrire dans la qualité.

Haut lieu de l'art moderne contemporain, consacré à l'un des plus grands créateurs du XX^{ème} siècle. Il a assuré depuis sa construction en 1957 sur la propriété acquise par Fernand Léger au Mas Saint André, une large part de la notoriété internationale de notre commune.

L'empreinte laissée ici par ce « pionnier du Cubisme » va permettre aux amateurs d'art du monde entier de retrouver le chemin de notre commune.

Je pense que vous aurez à cœur de redécouvrir ou de découvrir l'art de Fernand Léger à travers ce musée auquel le nom de notre village est associé de manière indissociable.

Autre moment fort du mois de juin, les concerts des Heures Musicales de Biot qui s'enchaînent au rythme de la diversité des artistes de renommée internationale.

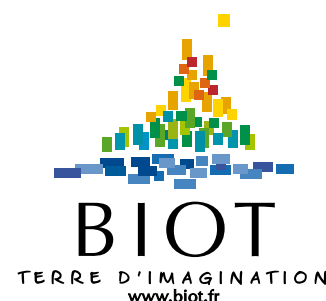
Par ailleurs, je suis heureux de vous annoncer que nous avons déjà finalisé le nouveau contrat de délégation du service d'eau potable. Le prix de l'eau va diminuer et des travaux importants sur la mise en conformité du PPRIF seront entrepris. Nous publierons dans le prochain Biot Infos une présentation de cette négociation.

Enfin, nous avons comme promis signé la convention du ministère de l'Éducation Nationale pour le service minimum d'accueil des élèves lors des grèves des enseignants, à la satisfaction de tous les parents.

A l'avenir, nous continuerons de remplir les engagements pour lesquels vous nous avez élus.

Jean-Pierre DERMIT

SOMMAIRE



P 19

DOSSIER DU MOIS REOUVERTURE DU MUSÉE FERNAND LÉGER

Photographe de renommée internationale, Denis Brihat réalise dans les années 50, les photos des plus grands artistes de notre région. Biotois par adoption, c'est avec honneur qu'il nous fait partager un de ces plus beaux portraits.

Biot Infos

MAGAZINE D'INFORMATIONS
édité par la ville de BIOT

Directeur de la publication et
de la rédaction
Jean-Pierre DERMIT, Maire

Conception
Service communication

Rédaction
Service communication
Services Municipaux
Associations biotoises

Contact 04 92 91 55 95
www.biot.fr
email : infos@biot.fr

Infographie / Mise en page
Service Communication

Impression
Graphic service
Imprimé en 6000 exemplaires
N°ISNN : 1250-7415

Photos
Couverture : Denis Brihat
CP, JP.Kerob

Remerciements
Associations biotoises
Services municipaux

VIE COMMUNALE & INTERCOMMUNALE

Conseil municipal du 24 avril 2008	4
8 mai 1945 / Toutes nos félicitations	7
Michèle Volpatti : 36 ans au service de la population / Soirée de présentation des élus au personnel municipal	8
Travaux : jeu de la Baume / Enquête ménages déplacements	9

LES BIOTOIS ONT DU TALENT

Les Terrailleurs : 30 ans de plaisir de bouche	10
--	----

SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

Association des Chiens Guides d'Aveugles	11
Accueil des Villes françaises : les rendez-vous de juin	12

CULTURE, ART, ARTISANAT

Ecole d'astro-théâtre / Concerts de midi de Sophia / Espace multimédia	13
Espace des Arts et de la Culture	14
Les rendez-vous des bibliothèques	16
L'Arlequino : de l'Italie à Biot / Le photo ciné club biotois fête ses 30 ans d'exposition (invité d'honneur : Denis Brihat)	18

DOSSIER DU MOIS

Réouverture du Musée national Fernand Léger. Exposition inaugurale : <i>La partie de campagne. Fernand Léger et ses amis photographes</i>	19
---	----

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

Le patrimoine de Biot / Pèlerinage à Notre Dame de la Garoupe	32
Biot, terre du savoir-faire	33
Amicale Biotoise des Traditions	34
Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises « Biot reçoit Vallauris »	35

VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

Service jeunesse : un jeune biotois primé !! / Les canailles à l'anglaise se diversifient / Kermesses : écoles du village, école du Moulin neuf, école Eugène Olivari	36
Départ à la retraite / People & Baby	37

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

Environnement, développement durable et énergies renouvelables	38
--	----

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

Vision future, éco-citoyens, les jardiniers de demain !	41
Fête du printemps / Idée de soirée en famille ou entre amis : le loto	42

TRIBUNE LIBRE

	43
--	----

BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

Galderma, acteur de la dermatologie du futur	44
--	----

SPORTS

Aude Paris / Trophée régional des jeunes vétérinaires	46
Les golfeurs biotois annoncent la saison des tournois	47
Boule Amicale Biotoise : une association qui se porte bien	48
Toujours au top niveau, le Bac rando / Dojo biotois	49

INFOS PRATIQUES

Nouveau à Biot ! / Menus des écoles / Carnet	50
Paroisse / Numéros utiles / Petites annonces	52

AGENDA, BLOC NOTES

	54
--	----

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 AVRIL 2008



Biot village

■ DÉLÉGATION DU CONSEIL MUNICIPAL À MONSIEUR LE MAIRE,

(dans le cadre des marchés à procédure adaptée) le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les marchés suivants :

- Aménagement piétonnier du Jeu de la Beaume : 185 226 € HT
- Etude de programmation des travaux du Presbytère : 12 857 € HT
- Mise en place d'un service de transport en commun pour les besoins de la commune : de 11 250 € à 45 000 € HT
- Relais informations services : 6 167,77 € HT

■ COMPTE RENDU DES CONVENTIONS PASSÉES AVEC LES ASSOCIATIONS

Afin d'encourager l'implication des associations dans la vie locale et de favoriser le développement de pratiques culturelles, de loisirs, éducatives ou sportive, le conseil Municipal en date du 17 décembre 2003 a autorisé Monsieur le Maire

à signer toute convention visant à formaliser les conditions de mise à disposition de locaux municipaux. A ce titre, il est rendu compte des conventions signées avec les associations suivantes :

- L'association **CERAM** pour le Dojo biotois et le gymnase du Collège de l'Eganaude
- **Le centre d'incendie et de secours de Biot** pour le stade Pierre Bel
- **Canailles à l'Anglaise** pour une salle du Centre de Loisirs à St Philippe
- **Shogun 06** pour le dojo Biotois
- **Danse et Mouvement** pour la salle polyvalente du Moulin neuf ainsi que la salle d'accueil de l'école maternelle St-Roch
- **US Sophia Basket** pour le collège de l'Eganaude, ainsi que le plateau sportif attenant
- **Ananda Yoga** pour un studio de danse à l'Espace des Arts et de la Culture

- **Dojo Biotois** pour la mise à disposition du Dojo Biotois
- **Taekwondo** pour la mise à disposition du Dojo Biotois
- **UNSA** pour la mise à disposition du gymnase du Collège de l'Eganaude ainsi que le Dojo Biotois
- **Velo Sprint Biotois** pour la mise à disposition de l'espace du 1^{er} étage du Dojo Biotois
- **Comité des Fêtes**, mise à disposition du préau de l'école St-Roch
- **BDS Sport Fever**, mise à disposition du plateau sportif du Collège de l'Eganaude
- **Amadeus Athlétic Association** pour la mise à disposition du stade de la Fontanette

■ DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION MUNICIPALE DES IMPÔTS DIRECTS

Dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs. Pour Biot, la commission communale des impôts

directs ainsi que celui de leurs suppléants est portée à huit. Il est donc nécessaire d'établir une liste de 16 noms afin de permettre au Directeur des Services Fiscaux de désigner huit commissaires titulaires et huit autres comme suppléants. La durée du mandat des membres de cette commission est la même que celle du mandat du conseil municipal.

La liste est adoptée à la majorité. Mesdames Debras, Sens Meye, Windal, Messieurs Boucand, Rudio, Robillard se sont abstenus.

Titulaires :

Robert Perret, Roger Lassale, Jean-Luc Aufeuvre, Guy Camatte, Jean Emil Trikki, Laurence Moulard, Jean-Marc Léone, Gilbert Guillot, Agnès Camin, Sandrine Miranda, Gilles Guidobladi, Jean-Gabriel Camérini, Valérie Chifflet, Xavier Garret, Laurent Biasin et Françoise Pauget.

Suppléants :

Jean-Philippe Ghiglione, Pierre Bories, Antoine Esposito, Laurie Dermit, Jacky Bourrez, Robert Henault, Adrien Roux, Jacqueline Raffali, Aline Colaone, Michel Santagata, Gilles Deschaintres, Michèle Guyot, Jean Petrelli, Jean-Philippe Ros, Philippe Beranger.

■ DÉSIGNATION D'UN DÉLÉGUÉ AU CENTRE NATIONAL D'ACTION SOCIALE (CNAS)

Ce centre gère un fond d'action sociale au profit des personnels de la Fonction Publique Territoriale : Sylvie Santagata a été élue par 22 voix et 6 abstentions : Mesdames Debras, Sens Meye, Windal, et Messieurs Boucand, Rudio, Robillard.

■ FIXATION DES INDEMNITÉS DE FONCTIONS DE MAIRE, D'ADJOINTS ET DE CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Fonction du maire : Jean-Pierre Dermit : 21 235,60 € par an

Adjointes :

- *Première adjointe :* Sylvie Santagata 8 889,32 € /an
- *Deuxième adjoint :* Guillaume Fortuné 8 889,32 € /an
- *Troisième adjointe :* Sophie Des-

chaintres 5 926,21 € /an

- *Quatrième adjoint :* Philippe Prevost 8 889,32 € /an

- *Cinquième adjointe :* Nicole Petrelli 8 889,32 € /an

- *Sixième adjoint :* Eric Operto 4 444,66 € /an

- *Septième adjointe :* Nicole Pradelli 4 444,66 € /an

- *Huitième adjoint :* Guy Anastile 4 444,66 € /an

Conseillers Municipaux :

- Martine Veniat 4 444,66 € /an
- Pascal Torrelli 4 444,66 € /an
- Michel Savy 4 444,66 € /an
- Jocelyne Camatte 2 469,26 € /an
- Patrice Behier 1 975,40 € /an
- Charles Roig 1 975,40 € /an
- Thierry Borghi 1 975,40 € /an
- Gérard Petit 1 975,40 € /an
- Christine Pelissier 1 975,40 € /an
- Lydia Bigazzi 1 975,40 € /an

Ces indemnités sont adoptées à la majorité contre 7 absents

ntions : Mesdames Debras, Sens Meye, Windal, Messieurs Boucand, Rudio, Robillard.

Le droit à la formation des élus est adopté à l'unanimité.

■ FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE : Le montant est de 4 500 € : cette délibération est adoptée à la majorité, 1 abstention de Dominique Enselme. Le Maire ne prend part au vote.

■ CRÉATION D'UN POSTE DE COLLABORATEUR DE CABINET

qui aura pour mission d'assister le Maire dans ses attributions et de participer avec le Directeur Général des Services, à la mise en cohérence d'une organisation facilitant le travail des élus et le fonctionnement de l'administration principale. Cette création est adoptée à la majorité contre 6 voix : Mesdames Debras, Sens Meye, Windal, Messieurs Boucand, Rudio, Robillard. et 1 abstention de Dominique Enselme.

Suite à la réussite de concours

ou d'avancement d'échelon, il est proposé d'adapter le tableau des effectifs. **Cette délibération est adoptée à l'unanimité.**

La convention relative à la réalisation des tests psychotechnique réglementaires qui s'adressent à des adjoints techniques territoriaux assurant la conduite de véhicule, est **adoptée à l'unanimité.**

La convention du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT) concernant la formation des agents selon les besoins est **adoptée à l'unanimité.**

La commune possède 6 véhicules qui ne sont plus en état de fonctionner, le conseil municipal **autorise à l'unanimité** leur mise en réforme et leur destruction par un établissement spécialisé.

L'unanimité votée pour l'**avenant aux travaux** concernant la création d'un trottoir entre la Mairie et le Chemin St Julien afin de faciliter les travaux d'éclairage public.

Plan Local d'Urbanisme : Certains terrains présentent une qualité patrimoniale. Afin de préserver la qualité de leur environnement, et dans l'attente de la procédure d'adoption du nouveau PLU, il a été décidé d'annuler l'autorisation de surseoir à statuer sur les demandes d'urbanisme.

Cette décision est adoptée à la majorité, 6 voix contre : Mesdames Debras, Sens Meye, Windal, Messieurs Boucand, Rudio, Robillard et 1 abstention : Madame Enselme

Dégrèvements votés à l'unanimité pour la redevance d'assainissement de certains propriétaires en raison de fuites d'eau sur leurs terrains. Ceci se traduira par un avoir auprès de VEOLIA délégataire de ce service public.

Vote à l'unanimité pour l'**extension du collecteur d'eaux usées** avec participation financière d'un particulier.

Unanimité également pour le paiement d'une amende de 33€ concernant une contravention liée à un stationnement dont le conducteur n'a pas été identifié.

Le Conseil Municipal à l'unanimité modifie les formalités de publicité des marchés passés sans formalité préalable.

• De 4 000 € à 30 000 € : marchés dits de très faible montant : mise en concurrence d'au moins trois prestataires ou fournisseurs.

• De 30 000 € à 90 000 € : marché à procédure adaptée (MAPA) publicité dans un support de presse écrite, mise en ligne sur Internet et d'une transmission aux prestataires ou fournisseurs référencés

• De 90 000 € à 206 000 € : marchés de services ou de fournitures et d'opérations de travaux qui feront l'objet d'une publicité dans au moins deux supports de presse écrite. Cet avis pourra être complété par une mise en ligne sur un site internet

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la convention de partenariat avec l'Association OPPALS (Association d'Ecoute à Orientation Psychologique pour les Praticiens et les Acteurs du Lien Social) avec le Service Jeunesse dans une démarche de réflexion autour des problèmes rencontrés par les animateurs.

Le contrat liant la Ville de Biot avec « Dépannage du golf » concernant la Fourrière, arrivant à terme, il convient de prolonger d'un an le contrat en cours compte tenu des délais nécessaires pour mener à terme la procédure simplifiée de délégation de service. **Cet avenant est voté l'unanimité.**

Dans chaque parution de l'information municipale, un espace est dévolu à l'expression des groupes politiques composant le conseil Municipal. La taille des contributions sera identique pour chaque groupe politique. Ces espaces doivent être définis par un règlement intérieur. L'opposition municipale bénéficiera donc de ces dispositions.

Cet additif du règlement intérieur est **adopté à la majorité**. Ont voté contre : Mesdames Debras, Sens Meye, Windal, Messieurs Boucand, Robillard, Rudio.

Un service minimum d'accueil des élèves du primaire est organisé par la Mairie en cas de grève du personnel enseignant du premier degré. Ce service est gratuit pour les parents et financé par l'Etat. Le conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de ce financement avec le Ministère de l'Education Nationale à la majorité, avec 4 voix contre Mesdames Debras, Sens Meye, Messieurs Boucand, Robillard et 2 abstentions de Mr Rudio. Windal.



Biot-Sophia Antipolis, Maison du cœur

VIE COMMUNALE ET INTERCOMMUNALE

63^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945



Il y a 63 ans, les alliés célébraient la victoire sur le nazisme et la fin d'une guerre longue qui avait eu recours à tous les moyens de la technologie en faisant plus de 20 millions

de morts en Europe et détruit un grand nombre de villes constituant notre patrimoine historique.

En ce 8 mai, Messieurs Jean-Pierre Dermit, maire de Biot, Jean Leonneti, député maire d'Antibes, Eric Pauget son adjoint, et conseiller général, Guy Anastile, adjoint délégué à la sécurité, aux incivilités et aux anciens combattants et victimes de guerre, le conseil municipal de Biot, les associations d'anciens combattants et leurs amis accompagnent solennellement en déposant deux gerbes au Monument aux Morts, le souvenir des victimes de la barbarie nazie, ainsi que la mémoire des combattants biotois résistants fusillés ou déportés, morts pour la France.

« Il importe de ne pas laisser sombrer dans l'oubli les souvenirs et de transmettre aux jeunes générations les fruits d'une telle expérience, qu'elles gardent toujours à l'esprit que l'humiliation et l'intolérance, qu'elles soient idéologiques ou religieuses conduisent toujours dans l'impasse de la violence et, souvent hélas, de la guerre ».

Jean-Pierre Dermit
Maire de Biot

TOUTES NOS FÉLICITATIONS!

Brigitte et Annick, employées de longue date à l'office de notaire de Biot, se sont vues remettre, le mercredi 30 avril 2008, leurs médailles d'Honneur du Travail par Madame Sylvie Santagata, première adjointe au Maire.

C'est d'ailleurs avec émotion que l'élue a adressé à ces femmes méritantes toutes ses félicitations, désignant leur carrière de 30 et 40 années comme un exemple pour la jeune génération.

Après la remise des médailles, Annick et Brigitte, honorées par

leurs collègues, amis et familles ont alors célébré leur parcours exemplaire dans le restaurant des Verriers, empli ce jour-là, de gratitude et d'admiration.



■ MICHÈLE VOLPATTI : 36 ANS AU SERVICE DE LA POPULATION !



Le 20 mai dernier, c'est avec une grande admiration que les employés communaux ont célébré le départ à la retraite de Michèle Volpatti, en fonction depuis 36 ans, au sein de la mairie de Biot.

En effet, cette biotoise depuis plusieurs générations, a contribué durant de nombreuses années à faire fonctionner le service public de son village.

En poste à l'État Civil en tant que responsable du Service Accueil des Habitants et Vie Civile, c'est avec gentillesse et dévouement que Michèle a informé et agit pour les citoyens biotois.

Toutes ses collègues diront à l'unanimité que Michèle a toujours été serviable et généreuse et c'est avec une grande application qu'elle a formé Nathalie Roban qui lui succède.

Michèle Volpatti aura marqué les mémoires du personnel municipal par son tempérament jovial et son caractère méditerranéen.

Trente-six années de services dévoués lui offrent une retraite bien méritée et c'est avec une certaine nostalgie que nous souhaitons un heureux départ à notre « *Mado Biotoise* ».

■ SOIRÉE DE PRÉSENTATION DES ÉLUS AU PERSONNEL MUNICIPAL

Le vendredi 25 avril, sur le parvis de l'école Eugène Olivari, le ton était à la rencontre.

En effet, un cocktail dînatoire, offert par les élus a été organisé en présence de la majeure partie des employés communaux.

Durant la réception, chacun a pu découvrir adjoints, délégués et conseillers municipaux, tous

présentés par Monsieur le Maire qui a également annoncé de nombreux projets prévus pour la ville.

Autour d'un verre ou d'un petit four, échanges et dialogues étaient au rendez-vous !



■ JEU DE LA BAUME : PROMENADE EN TOUTE SÉCURITÉ !



Le quartier résidentiel du Jeu de la Baume représente une population d'environ 150 personnes située à moins d'un kilomètre du vieux village de Biot ou du stade Pierre BEL.

Pourtant aucun cheminement piéton ne permettait aux habitants de rejoindre ces deux sites en

sécurité. Les piétons circulaient sur l'accotement en terre du chemin communal, inconfortable et sensiblement réduit depuis la création du bassin de rétention du vallon des Combes.

Désormais, les riverains du quartier peuvent utiliser le tout nouveau cheminement aménagé par la com-

mune entre mars et mai derniers. Ils disposent d'un trottoir de 1,50 m de large sur une longueur de 280 m leur permettant de franchir la section la plus étroite de la voie communale.

La modification du réseau pluvial et la réfection de la chaussée qui ont accompagné la création du trottoir, ont permis de restructurer la voie, très sollicitée par le passage des camions lors de la construction du bassin du vallon des Combes.

Cependant il ne s'agit là que d'une première tranche de travaux. En effet, bien que les 170 mètres de cheminement restant pour rejoindre le parking de la Baume soit plus confortable (accotement naturel large), la faisabilité d'une deuxième tranche est à l'étude pour que le trottoir soit prolongé et garantisse la sécurité des piétons sur la totalité du parcours.

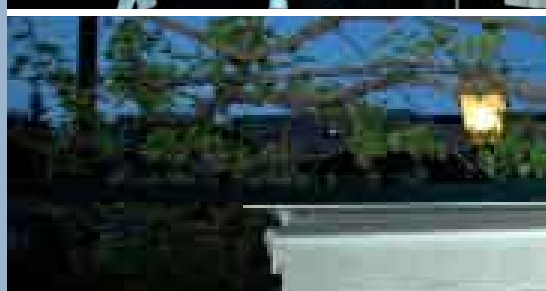


■ ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS

Dans le cadre d'une enquête ménages déplacements dans les Alpes-Maritimes, une opération de repérages se déroulera de juin à septembre 2008, avant l'enquête proprement dite qui aura lieu d'octobre 2008 à avril 2009.

L'enquête ménages déplacements a pour objectif de connaître les pratiques actuelles de déplacement des habitants des Alpes-Maritimes et de constituer une source d'information fiable et cohérente pour analyser les pratiques de mobilité de toutes les catégories

de personnes. Cette enquête servira à élaborer les futures politiques de transport.



LES BIOTOIS ONT DU TALENT

LES TERRAILLERS : 30 ANS DE PLAISIR DE BOUCHE !

Les Terrailers, restaurant gastronomique étoilé, reconnu par tous les jurés de la cuisine française comme un lieu de bon goût, a fêté en avril dernier, ses 30 ans.

En effet, au cours de l'année 1978, après avoir voyagé à travers le monde et perfectionné son métier de restaurateur, le couple Fulci a souhaité revenir dans sa région natale pour y installer son restaurant.

Après avoir visité de multiples établissements, Monsieur et Madame Fulci tombent sous le charme d'une bâtisse en vieilles pierres, faisant le lien entre le plan Saint Jean et le village ; offrant une vue de nature sur le quartier des Clausonnes.

C'est alors que l'histoire de la haute gastronomie s'inscrit à Biot.

Trente années se sont écoulées depuis ce jour et c'est avec autant de passion que les propriétaires des lieux expriment leur « plaisir de travailler dans ce village », sentiment dont ils ont fait part avec générosité à leurs convives, lors de l'anniversaire du restaurant.

Aujourd'hui, c'est avec leur fils Michael, l'actuel chef des Terrailers, que la famille Fulci continue de nous faire découvrir la finesse de la cuisine gastronomique toujours plus élaborée, qui promet d'ailleurs une seconde étoile.

RESTAURANT LES TERRAILLERS
11 route du Chemin Neuf
Tél : 04 93 65 01 59
Site : www.lesterrailers.com
(Fermé le mercredi et le jeudi)



SOCIAL, HUMANITAIRE, VIE CITOYENNE

RENCONTRE DE L'ÉCOLE MATERNELLE DE BIOT AVEC L'ASSOCIATION DES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

« Nous avons reçu avec plaisir les enfants de l'École Maternelle de Biot. Notre but étant aussi, de sensibiliser des jeunes et des enfants sur le handicap de la cécité ainsi que sur l'aide à la locomotion apportée par ce merveilleux et dévoué compagnon qu'est le chien guide d'aveugle. Les très jeunes enfants doivent d'abord découvrir ce que le mot « aveugle » veut dire, puis tous les problèmes rencontrés par les personnes porteuses de ce handicap.

Nos petits Biotois ont semblé très intéressés de découvrir que certains pouvaient vivre et se déplacer sans voir. Ils étaient très heureux

d'avoir pu discuter avec un non-voyant utilisateur de chien-guide, qui a bien voulu se prêter au jeu de répondre aux questions pertinentes, malgré le jeune âge de nos visiteurs. La visite au chenil et le contact avec les chiens furent bruyants et très joyeux.

La rencontre des enfants avec une personne atteinte d'un handicap est le début de l'acceptation d'un monde où la différence devient une richesse pour tous et où ces enfants découvrent le vrai sens des mots : partage, soutien et amitié.



UNE ÉTAPE IMPORTANTE DANS L'ÉVOLUTION DE L'ASSOCIATION DES CHIENS GUIDES D'AVEUGLES

Depuis le 1^{er} novembre 2007, l'École Méditerranéenne de Chiens Guides d'Aveugles (EMCGA) de Biot est entrée dans une nouvelle et importante étape de son évolution. En effet, la précédente convention liant notre association à l'UNADEV prévoyait qu'à terme le personnel de l'école soit transféré à EMCGA, marquant ainsi l'émancipation complète de notre Ecole. C'est désormais chose faite. Ceci n'est pas sans conséquence pour l'avenir, car aux frais de fonctionnement

viennent s'ajouter les salaires et charges sociales. Mais ceci ne nous inquiète pas, bien au contraire. Les finances sont saines grâce aux dons et subventions qui continuent à parvenir à l'École, témoignant ainsi la confiance de ceux qui nous soutiennent. Amis fidèles de l'École, retenez que les dons, cotisations d'adhérents, ou demandes de chiens guides, doivent être adressés prioritairement à notre secrétariat : **EMCGA - Espace Antibes 53, 2208 route**

de Grasse - 06600 Antibes, ou à notre Siège Social : 649 chemin du plan - 06410 - Biot et nulle part ailleurs. (chèque à l'ordre de EMCGA).

L'École lance un appel : elle recherche des familles d'accueil bénévoles pouvant élever pendant un an un jeune chiot. Les soins vétérinaires et la nourriture sont pris en charge par l'école, ainsi que le suivi et les conseils d'éducation.

”



ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES : LES RENDEZ-VOUS DE JUIN



Rendez-vous à l'AVF à 18h30

• **Samedi 7 juin : Exposition « Arts Plastiques et Loisirs Créatifs »**

Les artistes de l'AVF sont heureux de vous inviter à la première exposition de leurs œuvres, dans leurs locaux de 10h à 18h. Arts Plastiques et Loisirs Créatifs (tricot, cartonnage, mosaïque, feutrine, bijoux, point de croix, etc.)

organisé par Yvette Garcin et Lucie Bossert. La journée se terminera par un apéritif à 18h30.

• **Jeudi 12 juin : Aromathérapie**

Isabelle présentera les huiles essentielles indispensables en été: contre les coups de soleil, piqûres d'insectes, de méduses, ce qu'il faut mettre dans le kit du randonneur (égratignures, chocs, muscles douloureux). Prix membres: 5 € autres: 10 €

Rendez-vous à l'AVF à 18h30

• **Dimanche 15 juin : Sortie « Accrobranches »**

Envie de sensations fortes, envie de grimper dans les arbres du côté des gorges du Loup, venez nous rejoindre à Canyon Forest de Villeneuve Loubet. Après une marche de 30 mn le long de la rivière, nous nous équiperons du matériel pour notre aventure : casques, gants, baudriers, longes, mousquetons, poulies. Après un briefing technique et sécurité, vous pourrez vous engager sur

un parcours de votre choix selon votre niveau avec les conseils et sous la surveillance de moniteurs (4 parcours au choix). Prévoyez des vêtements souples et des chaussures de sport. Temps de parcours 2h30.

Tarif groupe : 19 €

Prévoir le pique nique que nous prendrons sur place.

Nous finirons la journée sur la plage de Villeneuve Loubet.

• **Vendredi 20 juin : Les mains vertes**

Retrouvons-nous à l'AVF, à 14h, pour échanger nos connaissances en jardinage afin de les mettre en pratique en cette belle saison.

Tel. Chantal : 04 93 24 85 29

• **Jeudi 26 juin : Assemblée générale**

Notre assemblée générale aura lieu à l'AVF à 18h30 et sera suivie d'un apéritif et d'une paella (17€). Inscription indispensable avant le 23 juin. Vous êtes tous attendus pour fêter ensemble la fin de l'année.

CONTACT :

ACCUEIL DES VILLES FRANÇAISES
Place Sophie Laffitte, rue Albert Einstein, Valbonne Sophia Antipolis

Tél. 04 93 65 43 00

Fax. 04 92 38 92 47

Mail. avf.sophia@wanadoo.fr

www.avf-sophia.com



“ Il est important que les nouveaux arrivants dans une ville ou une région se sentent bien accueillis... Animé par des bénévoles, l'Accueil des Villes Françaises de Sophia-Antipolis permet aux gens qui vivent la mobilité de s'adapter plus rapidement à leur nouvelle ville, d'y retrouver des amis, toutes sortes de renseignements et d'activités.

Pour aider les nouveaux arrivants, l'AVF dispose de différents supports : des permanences, des rencontres, des conférences, des sorties, etc. L'association propose aussi de nombreuses activités de loisirs aux adultes, aux familles et aux jeunes.

LES TEMPS FORTS

• **Lundi 2 juin: Œnologie**

L'expert Monsieur Ott donnera aux participants de bons conseils en œnologie et fera goûter les succulents crus de Provence. Prix membres : 25€, autres 27€. Dégustation et accompagnement compris.

Rendez-vous à l'AVF à 18h30.

• **Jeudi 5 juin : Pot d'accueil**

Pour le dernier pot d'accueil avant les vacances d'été, nous allons boire à la santé de la Présidente et de tous les bénévoles de l'AVF qui ont donné beaucoup de leur temps, pour accueillir les nouveaux arrivants et les aider à s'intégrer dans notre belle région.

CULTURE, ART, ARTISANAT

ECOLE D'ASTRO-THÉÂTRE DE BIOT « LUNE ET SOLEIL »



“ L'école d'astro-théâtre de Biot vous invite à l'occasion du printemps créatif de l'Astrologie Artistique et Culturelle à fêter le signe des Gémeaux ! Improvisations théâtrales et jeux de rôles sur le thème et l'étude de votre carte du ciel et du signe des Gémeaux en tant que symbole, mouvement et énergie en chacun de nous. Mouvement - Danse - Communication - Jeux de rôles - Expression de soi Atelier d'Astro-théâtre animé

par Béatrice Lugosi Triki et Jean Triki.

Lieu : Domaine de Bois fleuri - Biot

Dates : le dimanche 8 juin et le mardi 10 juin 2008 de 14 h à 18h00.

Tarif découverte: 20 € l'atelier. Débutants et confirmés.

INFOS ET RÉSERVATION :
Association Nature, Sciences et Traditions
Tél. : 04 93 65 65 12 - port. : 06 70 28 94 24 - 06 30 15 02 22.



CONCERTS DE MIDI DE SOPHIA

“ **LUNDI 16 JUIN : ENSEMBLE, Ad Lib** : duo flûte, piano, Marie Gabrielle LEPAGE, flûte, Claude GALVEZ, piano
Au programme : HERSANT, JOLIVET, MARTINU, SCHUMANN, PROKOFIEV

Le concert aura lieu à la Galerie de la Fondation, Place Sophie Laffitte à Sophia Antipolis et commencera à 12h15 précises.

Prix des places :

13 € pour les adhérents à l'association des « Concerts de

Midi de Sophia
13 € pour les adhérents l'AVF Sophia Antipolis
13 € pour les adhérents à la Fondation Sophia Antipolis
13 € pour les étudiants
17 € pour les non adhérents

Une collation est offerte à la fin du concert en présence des musiciens.

Réservations :

04 97 21 16 46

06 78 64 69 43



ESPACE MULTIMEDIA

En effet l'Espace Multimédia de Biot vous propose une exposition rétrospective autour de son travail.

Au programme, archives photographiques, visite virtuelle, exploration de son univers artistique interactif.

Une artiste originale qui prend appui sur les nouvelles technologies et les mondes virtuels.

Exposition Rétrospective Keiko Courdy du 1^{er} juin au 30 septembre 2008 à l'Espace Multimédia.

Vernissage : vendredi 13 juin à 18h30.



• **EXPOSITION KEIKO COURDY**

A partir du 1^{er} juin 2008 vous êtes invités à venir découvrir, ou redécouvrir, l'artiste biotoise Keiko Courdy.

• **LE CD DES BIOTOIS**

Le projet initié par l'Espace Multimédia suit son cours. Les musiciens de Biot sont toujours invités à prendre contact avec nous et à venir enregistrer le CD des Biotois.

Si vous êtes chanteur, chanteuse, guitariste, pianiste... appelez-nous pour prendre rendez-vous et participer à notre projet. On compte sur vous !

RENSEIGNEMENTS :

04 93 74 58 69 ou par mail : espacemultimedia@biot.fr

■ ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE

■ GALA DE DANSE : 6 JUILLET 2008



C'est dans le cadre privilégié de la salle Apollon du Palais Acropolis à Nice que les élèves de danse de l'Espace des Arts section jazz, dirigée par Angelo Monaco, Katiuscia Onnis, et Classique dirigée par Célia Bodiguel, donneront le meilleur d'eux-mêmes au cours d'un spectacle préparé durant de longs mois. Une soirée qui donnera un coup de projecteur sur de talentueux danseurs pour le plus grand plaisir du public. Nous pourrions découvrir deux parties : classique et jazz, joyeux cocktail d'ambiances et de chorégraphies sans oublier un soin tout particulier apporté aux costumes.



Les professeurs et les élèves vous accueilleront dimanche 6 juillet à 19 h pour cette soirée annuelle.

Nous vous invitons à effectuer vos réservations dès le 10 juin auprès de l'accueil de l'Espace des Arts et de la Culture.

- lundi de 14 h à 20 h
- mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14h à 20h,
- mercredi et samedi de 10h à 12h.

PLACES NUMÉROTÉES :

Plein tarif : 10 €
 Demi-tarif (étudiants, enfants entre 12 et 18 ans) : 5 €
 Gratuit pour les moins de 12 ans.
 Tél. 04 93 65 07 02
 Mail : eac@biot.fr

■ MANIFESTATIONS DE L'ESPACE DES ARTS ET DE LA CULTURE



- **Exposition « Déambulations »** (peinture et sculpture) du 30 mai au 13 juin à l'EAC.

Le temps des examens et auditions de l'Ecole de musique de l'EAC arrive et les élèves vont concrétiser leur travail devant leurs professeurs et parents.

- **Examens des classes de flûte** : mercredi 11 juin
- **Examens des classes basse et guitare** : jeudi 19 juin
- **Examens de violon** : mercredi 14 mai

- **Examens de piano** : mercredi 18 juin et vendredi 20 juin

- **Audition de l'ensemble instrumental de l'EAC dirigé par Olivier AUGÉ LARIBÉ à l'Eglise de Biot** : jeudi 26 juin à 19h30 dans un programme HAENDEL, BOLLING, POULENC

- **Audition générale de l'Ecole de musique** : Mercredi 25 juin à 19 h 00 à l'Eglise de Biot

Venez nombreux encourager vos enfants et amis.



■ MOISSON DE RÉCOMPENSES POUR LES PIANISTES DE L'E.A.C.

Les classes de piano de l'Ecole des Arts et de la Culture ont obtenu en ce début d'année de nombreuses récompenses, fruit d'un excellent travail avec leurs professeurs.

Une douzaine d'élèves a participé au Concours Régional de Mouans-Sartoux en février dernier, concours réunissant la plupart des Ecoles de Musique du département.

Toutes nos félicitations aux élèves et à leurs professeurs (Caroline MALIS, Nathalie SMIL et Olivier AUGÉ LARIBÉ).

INITIATION II :

Telma BOURDELLES 14/20, médaille d'argent

Léa DARY 14/20, médaille d'argent

PRÉPARATOIRE I :

Flora AGUDO 15/20, médaille d'or
 Eolia NAHON 18/20, coupe et félicitations

PRÉPARATOIRE II :

Alice MARCHAL 17/20, coupe et félicitations

- SECONDAIRE :

Jean-Baptiste NIRASCOU 14/20, médaille d'argent
 Marilou BOURDELLES 15/20, médaille d'or
 Leila PEPPONNET 16/20, coupe
 Toscane BESSIS 18/20, coupe et félicitations

ELÉMENTAIRE :

Mélanie LOISEL 16/20, coupe

SUPER MOYEN :

Hannah GUILLOT 14/20, médaille d'argent
 Raphaël FONTAINE 18/20, coupe et félicitations

EXCELLENCE I :

Mathilde KLOC 15/20, médaille d'argent

EXCELLENCE II :

Charles SENEMAUD 19/20, coupe et félicitations.

Charles SENEMAUD et Raphaël FONTAINE ont été sélectionnés pour jouer au concert des lauréats 2009.

D'autre part, Charles SENEMAUD a également participé au prestigieux concours STEINWAY de Cannes, obtenant un premier prix avec 18/20. Il a aussi concouru aux éliminatoires du concours musical de France de Nice où il a été sélectionné pour la finale qui a eu lieu à Paris le 20 avril dernier. Charles a été confronté à 10 autres pianistes venant de France, Italie, Pologne, Lituanie et il a obtenu un 1^{er} prix, 1^{er} nommé prix des éditions SCHOTT Music.

■ THÉÂTRE À L'ESPACE DES ARTS

- **Mardi 10 juin à 19h00**

La ménagerie du Cirque Rimetout avec l'atelier des 7/8 ans dans une fantaisie animalière.

- **Vendredi 13 et samedi 14 juin à 20h30**

De l'humour cocasse avec des pièces de René de Obaldia présentées par l'atelier adultes.

Au programme : le Défunt, deux

Femmes pour un fantôme, la Baby-Sitter, l'Azote et le Sacrifice du bourreau.

- **Mardi 17 juin à 19h00**

Des Fantaisies verbales jouées et écrites par les ateliers des 9/10 ans et 6ème/5ème.

- **Samedi 21 juin à 18h00 et Dimanche 22 juin à 15h00**

On Purge Bébé, de Feydeau à l'humour vaudevillesque par l'atelier des 4ème/3ème.

- **Mercredi 2 juillet à 20h00**

Cinq filles couleur pêche d'Alan Ball, l'auteur d'American Beauty et de la Série TV Six feet Under.

Une pièce drôle et dynamique jouée par cinq lycéennes qui ont la pêche !

LES RENDEZ-VOUS DES BIBLIOTHÈQUES



BIBLIOTHÈQUE GEORGE SAND
Place de l'Eglise 06410 Biot
Mardi : 9h30 - 12h / 15h - 18h30
Mercredi : 9h30 - 18h
Samedi : 9h30 - 12h / 14h - 18h
04 93 65 57 99 (tel/fax)
bibliotheques@biot.fr
Fonds documentaire : Romans, documentaires, B.D., albums jeunesse, magazines et CD musicaux.

BIBLIOTHÈQUE SAINT-EXUPÉRY
40, avenue St-Philippe 06410 Biot
Mardi, Jeudi et Vendredi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 9h30 - 18h30
Samedi : 9h30 - 12h30
04 93 65 24 54 (tel/ fax)
Fonds documentaire : Romans, classiques, documentaires, B.D., albums jeunesse, magazines et vidéos (VHS et DVD).

QUELQUES COUPS DE CŒUR DES LECTEURS ET DES BIBLIOTHÉCAIRES

Voici quelques ouvrages qui ont fait l'objet d'un débat passionné lors du comité de lecture d'avril 2008 qui s'est tenu à la bibliothèque St-Exupéry.

• **Le Totem du Loup de Jiang Rong, Bourin éditeur, 2008**



Vendu en Chine, à plus de trois millions d'exemplaires, Le Totem du loup est un fascinant roman d'aventures. Mais c'est aussi le récit d'une initiation, celle de Chen Zhen, jeune étudiant chinois qui doit apprendre, au contact des tribus mongoles, comment survivre... Les hordes de loups règnent encore sur la steppe et les cavaliers no-

mades, héritiers de Gengis Khan, craignent et vénèrent cet animal. Ils l'ont choisi pour emblème et la rencontre avec cette culture, qui n'a pas évolué avec le Moyen Age, va bouleverser le jeune chinois. Il sera d'autant plus ébranlé que cet univers qui le séduit est sur le point de disparaître... Un excellent roman sur la biodiversité que nous venons d'acquérir à la bibliothèque.

Jiang Rong (pseudonyme) est né en 1946 dans une famille de militaires. En 1967, il est volontaire pour aller vivre en Mongolie intérieure. Comme son héros Chen Zhen, Jiang Rong a passé onze ans sur la steppe pendant la Révolution culturelle en compagnie des Mongols et des loups.

• **Le rapport de Brodeck de Philippe Claudel, Stock, 2007** (Prix Goncourt des Lycéens 2007)

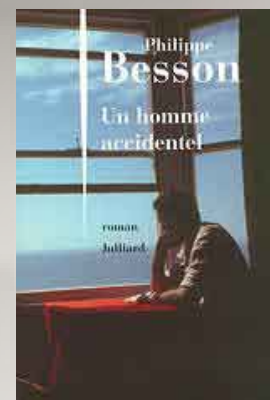


Le récit d'un homme seul face à son histoire contre tout un village. Une descente vers le fond de l'âme humaine où se révèlent lâcheté et faiblesses, dans une écriture sobre et juste. Bref, un roman se situant à la lisière du conte fantastique et de l'allégorie politique qui nous plonge dans la peau d'un mystérieux rapporteur allemand... Et en creux, une allégorie de la Shoah.

Le rapport de Brodeck est un roman qui se lit d'une traite et

qui assurera sans aucun doute définitivement à Philippe Claudel une place de choix au sein du club très fermé des grands romanciers populaires contemporains.

• **Un homme accidentel de Philippe Besson, Julliard, 2008**



L'un est un inspecteur de police de Los Angeles, sans histoire. L'autre est la nouvelle coqueluche d'Hollywood. A priori, ces deux hommes n'auraient jamais dû se rencontrer. S'il n'y avait eu l'assassinat d'un jeune prostitué dans un des quartiers les plus riches de L.A... Alors que deux mondes opposés se télescopent dans un jeu de cache-cache mêlé de fascination et de faux-semblants, l'enquête révèle bien plus que l'identité du coupable.

À l'intrigue criminelle se greffe le récit d'un amour imprévu et fulgurant, où le désir conduit à franchir des frontières dangereuses. Et derrière le cliché d'une existence bien rangée, se cache la vulnérabilité et la solitude de deux hommes. Aucun n'avait prévu l'attraction incontrôlable l'un vers l'autre.

Besson rend ici hommage aux films hollywoodiens en multipliant les références visuelles. Jamais son style n'a été plus cinématogra-

phique. Tantôt roman noir, tantôt road movie, ce récit est aussi celui d'une ville mythique, Los Angeles, où l'omniprésente lumière californienne irradie tout. Cette lumière vengeresse semble n'avoir qu'un seul but : révéler la face cachée d'Hollywood et le mensonge des apparences. Un roman cru mais d'une grande sensibilité qui séduira encore les inconditionnels de Philippe Besson, même si ce livre n'est pas son meilleur opus. Pour lecteurs avertis.

• **Couleur de peau miel, de Jung, Soleil, 2008**



Enfant, Jun Jung-sik errait dans les rues de Séoul quand un policier l'a pris par la main pour l'emmener au Holt, un orphelinat américain. Il avait alors 5 ans. Quelques photos, un rapport d'orphelinat... Ses souvenirs tiennent à un fil. Mais les questions le taraudent. Une fois adulte, Jung décide de remuer les souvenirs ou les fantasmes de sa vie, en tout cas d'en finir avec une certaine période teintée de l'incertitude qui ronge. Il se raconte dans ce récit terriblement intime : sa survie en Corée, sa nouvelle famille belge. Une adoption pas toujours très réussie, contrairement à d'autres gamins. Mais cette histoire est la sienne : il a grandi avec, s'est construit avec, jours après jours.

Ce roman graphique (bande dessinée au format d'un roman) a été plébiscité par le comité de lecture et c'est également le coup de cœur du mois des bibliothécaires. Avec humour, poésie ou gravité, l'auteur a choisi dans ce livre d'une grande justesse, de parler de sa double culture, de ses prises plus ou moins heureuses sur le destin. Parler d'adoption signifie souvent prendre le point de vue de l'adoptant ; celui de l'enfant parachuté dans une famille d'accueil est plus rarement abordé. Ici, il s'agit surtout de parler de l'enfant qui ne choisit pas ses parents. Sans apitoiement sur lui-même ni faux-semblants, venez découvrir un récit bouleversant !

AGENDA

Atelier d'illustration :
Bibliothèque George Sand
19h30 à 22h30
Mardi 3 Juin
Mardi 17 Juin
Mardi 24 Juin

Atelier d'écriture :
Bibliothèque George Sand
15h à 17h
Samedi 21 juin

Comité de lecture :
Bibliothèque St-Exupéry
10h30 à 11h30
Samedi 14 juin

Ateliers d'écriture seniors :
CCAS
14h30 à 16h
Mercredi 4 juin
Mercredi 18 juin
Mercredi 2 juillet
Mercredi 16 juillet



Valerio Paltenghi, illustrateur peintre et Danilo Righetti, auteur-comédien et ancien danseur, vous ouvrent les portes des Arts au coeur du village, dans leur atelier : l'Arlequino.

Tous deux issus de milieux artistiques divers, unissent leurs connaissances et leurs expériences pour partager avec le public leur approche de la culture qu'ils transmettent d'ailleurs aux enfants, à travers des livres éducatifs. En effet, Danilo et Valerio se sont rapprochés du Coalcit (consulat italien de Nice) afin d'éditer de petites histoires ludiques en français et en italien sur des thèmes à visée pédagogique comme le cycle de l'eau ou la Comedia del Arte, destinées aux élèves apprenant la langue italienne.

Aujourd'hui, ils souhaitent faire découvrir leur univers au sein de leur atelier grâce à de multiples

■ L'ARLEQUINO : DE L'ITALIE À BIOT

interventions.

Plusieurs cours sont alors organisés tels que « Je dessine en italien » qui permet l'apprentissage de l'italien par le dessin ou encore « Le Panier des Mots », sous forme d'atelier d'écriture ludique et d'initiation à la calligraphie.

Ce lieu se prête surtout à la détente et à la réflexion avec les « café-poésie », formule qui propose chaque mois de se réunir autour d'une boisson chaude pour partager une lecture, une représentation ou une dégustation sur des thèmes historiques, philosophiques et d'actualités.

C'est dans l'atelier l'Arlequino parmi les œuvres de Valerio, que vous pourrez vous retrouver dans un climat d'échange, de rencontre et de travail.

• Les rendez-vous de l'Arlequino

Ateliers :

« **Je dessine en italien** » : tous les mercredis de 9h30 à 11h00 et de 14h30 à 16h00 tous les 15 jours

« **Panier des Mots** » : tous les

mercredis de 11h00 à 12h30 et de 16h30 à 18h00 tous les 15 jours

Cours de dessin adultes : tous les jeudis de 17h30 à 19h00

Stage de dessin enfants : du 14 au 18 juillet

Prix par séance : 12 €

Café Poésie : à partir de 20h30

Vendredi 20 juin : lecture « Le grand Inquisiteur » les frères Karamazov de Dostoïevski

Vendredi 25 et samedi 26 juillet : intervention sur l'histoire des J.O

Vendredi 29 et samedi 30 août : soirées de lecture en anglais par Shilley Hill

Vendredi 26 et samedi 27 septembre : chansons et poésies, 30 ans de la disparition de Jacques Brel

L'ARLEQUINO :

6, rue Saint Sébastien

06410 BIOT

Tel : 06 64 28 93 00

ou 06 07 40 58 13

LE PHOTO CINÉ CLUB BIOTOIS FÊTE SES 30 ANS D'EXPOSITION

INVITÉ D'HONNEUR : DENIS BRIHAT

Du 19 septembre au 15 novembre 2008

Office de Tourisme

EXPOSITIONS :

Denis BRIHAT *Travail personnel*
Denis BRIHAT *Biot des années 50*

Diverses manifestations accompagneront cet événement.

Programme complet dans le Biot Infos de septembre

Le bureau



Cœur de pavot, 2000
40x50 cm (6 tirages)
Tirage argentique N. suivi d'un virage au sélénium et d'un virage à l'or



Algues dans le sable, 1998
30x40 cm (10 tirages)
Tirage argentique N.et B., et sulfuration



RÉOUVERTURE DU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

EXPOSITION INAUGURALE
LA PARTIE DE CAMPAGNE
FERNAND LÉGER ET SES AMIS PHOTOGRAPHES

20 JUIN 2008 À 19H



Photographie Denis Brihat, *Fernand Léger dans l'atelier de Roland et Claude Brice*. Collection Musée national Fernand Léger, Biot. Vers 1952.



© Photo Patrick Gérin

La réouverture du musée national Fernand Léger à Biot est un événement attendu depuis longtemps. Fermé pour des travaux de restauration, le musée va enfin ouvrir ses portes et offrir aux visiteurs une restructuration des espaces intérieurs ainsi qu'une nouvelle circulation. Celle-ci, adaptée aux attentes des publics, est particulièrement propice à la découverte ou redécouverte de cette magnifique collection qui, nous le rappelons, a été donnée à l'Etat par Nadia Léger et Georges Bauquier en 1969. Riche de plus de 450 œuvres, cet ensemble est d'une exceptionnelle qualité. Des œuvres de jeunesse aux grandes peintures de l'après-guerre, il offre un parcours cohérent et particulièrement intéressant dans l'œuvre d'un artiste qui compte parmi les grands de la modernité internationale. Les

différentes périodes y sont représentées, notamment celle dite des *Contrastes de formes* au tout début des années dix. Les trois toiles de cette série constituent un sous-ensemble majeur auquel d'autres vont venir s'ajouter. Nommons, sans prétendre à l'exhaustivité, les tableaux des années 20 avec les splendides compositions *Sous les arbres* ou *Les Femmes au bouquet* et *Le Déjeuner* ; ceux des années 30 avec la célèbre *Joconde aux clefs* et ceux des années 50 avec l'illustre *Les Loisirs sur fond rouge* et la non moins célèbre toile *Les Constructeurs*. La collection du musée conserve également plusieurs centaines de dessins d'époques différentes qui complètent remarquablement l'ensemble des peintures et des céramiques. Une telle collection devait bénéficier des conditions mu-

aujourd'hui dans les grands musées modernes.

La proposition de l'atelier d'architecture Marc Barani repose pour l'essentiel sur la volonté de redonner au bâtiment sa transparence initiale. En effet, en 1960, le musée dessiné par l'architecte russe André Svetchine, ouvre à l'intérieur sur un immense vitrail de Fernand Léger qui, traversé par la lumière naturelle, faisait du hall d'accueil un espace baigné de lumière colorée. Les aménagements postérieurs ont sensiblement transformé l'effet lumineux que le geste de Marc Barani, restitué de manière heureuse, notamment par l'ouverture d'une grande baie vitrée sur la façade ouest de l'édifice. La scénographie proposée par Brigitte Fryland repose, pour l'essentiel, sur les principes d'homothétie

aux dimensions du bâtiment. Les cimaises trouvent leurs justes dimensions par rapport aux espaces intérieurs et aux ouvertures et forment un ensemble d'une grande cohérence et d'une grande beauté. Le mobilier spécialement dessiné pour le musée par Eric Benqué apportera, comme il se doit, les éléments de confort indispensables à la visite. Reposant sur le principe du module adaptable, les structures en bois lamellé et collé sont destinées à remplir plusieurs fonctions. Tout à la fois support pour la présentation de documents, petite table basse ou siège pour s'asseoir, elles se trouveront dans les salles d'exposition mais surtout dans un nouvel espace dans lequel, les visiteurs pourront, confortablement installés, faire connaissance avec Fernand Léger et son œuvre, par la mise à disposition de documents textuels, photographiques, sonores et audiovisuels. Cette salle dédiée à la biographie de l'artiste se trouve au milieu du parcours. En effet, située entre les deux grands espaces de présentation de la collection, elle devient un axe d'articulation et d'orientation intéressant pour les visiteurs. Elle permet, en outre, d'unifier tout le premier étage autour de l'œuvre de l'artiste et donc de confirmer pleinement l'identité du musée. Le rez-de-chaussée présente, quant à lui, trois espaces différents et complémentaires. Le premier, correspondant au hall d'entrée, est réservé à l'accueil et à la nouvelle librairie-boutique, aménagée elle aussi par Eric Benqué sur le même principe d'éléments modulaires. Il ouvre, tout de suite à gauche, sur un autre espace où se trouvent l'atelier des enfants, l'auditorium et une salle polyvalente utilisable pour des petites présentations, des concerts, des conférences ou pour d'autres

manifestations et réceptions. Cet « axe pédagogique », autonome par rapport au reste du bâtiment, est situé perpendiculairement à un autre espace que distribue aussi le hall d'entrée et qui, lui, est consacré aux expositions temporaires.

Cet espace, grand de quelque 400 mètres carrés, va permettre de poursuivre, sans perturber les espaces dévolus à la présentation des collections, une politique d'expositions temporaires placée sous le double signe de la recherche et de l'ouverture. L'exposition inaugurale à la réouverture du musée est consacrée à *La Partie de campagne*, thématique chère à l'artiste - celle des loisirs- exposition organisée par la Réunion des musées nationaux et le musée national Fernand Léger, qui sera ensuite suivie de l'exposition *Les Constructeurs*, série que l'artiste entreprend au tout début des années 50.

La programmation 2009 fera place à une grande exposition qui portera sur les rapports de Blaise Cendrars avec Fernand Léger, (conjointement, dans les deux autres musées nationaux des Alpes-Maritimes, seront organisées des expositions sur les relations du poète avec Pablo Picasso et avec Marc Chagall). Cette manifestation nécessitera une collaboration avec de nombreux partenaires, notamment avec le Centre d'études Blaise Cendrars de l'Université de Berne avec lesquels Brigitte Hedel-Samson, conservatrice, Nelly Maillard, chargée d'études documentaires, et moi-même, sommes déjà en contact. D'autres expositions sont prévues qui contribueront à donner au musée national Fernand Léger la place qu'il mérite dans le paysage muséal français et international. Toutes témoigneront

de l'actualité de l'œuvre de l'artiste et de son incidence sur le regard contemporain.

Le musée Fernand Léger, dans sa nouvelle configuration, répond bien à l'idée actuelle d'un musée moderne. Lieu de contemplation, lieu d'étude mais aussi lieu de vie, ouvert sur les différentes expressions. En effet, outre les expositions qui formeront, comme il se doit, l'armature de base de la programmation, toute une série de manifestations est prévue. La musique y trouvera sa place, notamment avec l'Orchestre Philharmonique de Nice, mais également le cinéma et la littérature. L'histoire de l'art et la recherche en général sur les théories de l'art trouveront naturellement de quoi s'y pratiquer elles aussi.

La réouverture du musée national Fernand Léger est, à l'évidence, le grand événement de l'été pour les musées nationaux des Alpes-Maritimes. Il n'est pas le seul puisqu'au même moment s'ouvrent l'exposition *Chagall, un peintre à la fenêtre* à Nice organisée par la Réunion des musées nationaux et le musée national Marc Chagall et l'exposition *Richard Deacon* au musée national Pablo Picasso, La Guerre et la Paix, fruit d'une fructueuse collaboration entre la direction des musées nationaux des Alpes-Maritimes, la Ville de Vallauris et le comité d'organisation de la XX^{ème} Biennale Internationale de Céramique Contemporaine.

Maurice Fréchuret
Conservateur en chef du patrimoine
Directeur des Musées nationaux
du XX^{ème} siècle des Alpes-Maritimes

LA PARTIE DE CAMPAGNE

FERNAND LÉGER ET SES AMIS PHOTOGRAPHES

Du 21 JUIN AU 29 SEPTEMBRE 2008

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER, BIOT

EXPOSITION ORGANISÉE PAR LA RÉUNION DES MUSÉES
NATIONAUX ET LE MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER



La Partie de campagne est le titre que Fernand Léger a donné à une dizaine de ses toiles réalisées à la fin de sa vie dans les années cinquante. Toutes, comme les dessins et études aux crayons qui appartiennent à cet ensemble, traitent d'un sujet évocateur – celui des loisirs et des congés – que le Front Populaire, en une loi désormais historique, a transformé en un événement social majeur. Neuf ans après la fin du deuxième conflit mondial, Fernand Léger renoue avec la thématique générale de « la joie de vivre » traitée par de nombreux artistes : Auguste Renoir, Edouard Manet ou Paul Cézanne... Guy de Maupassant, Jean Renoir... Les images que l'artiste nous donne à voir sont largement inspirées de ce qu'il peut lui-même voir chaque

fin de semaine : le départ hebdomadaire de ces familles qui, comme en un rituel, partent pour la campagne s'adonner au plaisir du farniente ou de la rencontre. De ces œuvres, se dégage une atmosphère de sérénité paisible que renforce l'affirmation heureuse du Carpe Diem : reléguer au plus loin le souvenir douloureux de la guerre et des privations qui lui furent liées et profiter des moments de joie simple.

Les études des éléments du paysage, du groupement des personnages montrent avec quelle précision l'artiste « monte » sa composition pour réussir au-delà de la simple scène champêtre, à raconter avec justesse l'humanité fraternelle et vraie dont il rêve. En réitérant des procédés, mis en place dans sa peinture au cours de son séjour américain, procédés qui disjoignent le dessin de la couleur, il introduit une manière de désordre visuel. La superposition décalée du dessin et des plages colorées permet à l'artiste de donner à ses peintures une véritable dynamique et de conférer à l'attitude de ses personnages une souplesse nouvelle. Les cyclistes, les campeurs, l'accordéoniste, les amoureux et tous les autres personnages qui figurent dans les peintures de cette série sont autant de signes de l'évolution du regard de l'artiste dans les cinq dernières années de sa vie.

A côté des œuvres de Fernand Léger, des photos de ses amis Willy Ronis, Robert Doisneau, Henri Cartier-Bresson, André Kertész, Brassäi, viennent enrichir le propos de l'exposition, on y retrouve les mêmes personnages : campeurs, pêcheurs et les mêmes objets : voitures, bicyclettes, symboles de liberté.

Des affichistes ayant travaillé sur la publicité, tels que Benjamin Barbier avec *la Vache qui Rit* en 1949, Charles Loupot pour l'*apéritif Saint Raphaël* ou la *Vittelloise* d'Armand Collin en 1950 complètent cette évocation.

L'exposition est complétée enfin par la projection de films qui, comme *Partie de campagne* de Renoir, ont grandement participé à la construction d'une iconographie subtile et attachante dont les séquences continuent à façonner notre imaginaire collectif.

- **COMMISSARIAT GÉNÉRAL**
Maurice Fréchuret, conservateur en chef du patrimoine, directeur des musées nationaux du XX^{ème} siècle des Alpes - Maritimes.
- **COMMISSARIAT SCIENTIFIQUE**
- Brigitte Hedel-Samson, conservateur en chef du patrimoine au musée national Fernand Léger.
- Nelly Maillard, chargée d'études documentaires.



Fernand Léger, *La Partie de Campagne*, Fondation Marguerite et Aimé Maeght, St-Paul ADAGP, Paris 2008, Photo Archives Fondation Marguerite et Aimé Maeght, St-Paul, France / Claude Germain, 1954.



Fernand Léger, *Les Baigneuses*, Musée national Fernand Léger, Biot. Donation Nadia et Georges Bauquier, ADAGP, Paris 2008, RMN / Gérard Blot. Vers 1954.



Fernand Léger, *A Florence*, Collection Maeght, ADAGP, Paris 2008, Photo Galerie Maeght. 1952.

RÉOUVERTURE DU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

3 JOURS DE MANIFESTATIONS GRATUITES POUR TOUS

INAUGURATION :
Vendredi 20 juin à 19 heures

VISITES COMMENTÉES, RENCONTRES, ATELIERS :
Samedi 21 juin et dimanche 22 juin toute la journée.

Des médiateurs culturels, des conférenciers spécialisés de l'oeuvre de Fernand Léger

accueilleront le public.

GRAND PIQUE-NIQUE DANS LES JARDINS DU MUSÉE :
Dimanche 22 juin à 12h

PROJECTION DE FILMS EN PLEIN AIR DANS LES JARDINS DU MUSÉE :
Lundi 23 juin à 21h

- *Les hommes le dimanche*, de

Robert Siodmak et Edgar G. Ulmer, Scénario de Billy Wilder (1929 / 1h14 / Muet).

- *Une partie de campagne*, de Jean Renoir d'après une nouvelle de Maupassant (1936 / 40 mn)

- *Au bord du lac* de Patrick Bokanowski (1993 / 6 mn)

1957

Première
pierre

© Photo Jacques Mer

En 1955, un mois avant sa mort, Fernand

Léger achète la propriété du mas Saint André au pied du village. En 1957, Nadia Léger pose la première pierre du nouveau musée consacré à l'œuvre de l'artiste. Le paysagiste est Henri Fisch et l'architecte, André Svetchine.



© Photo Jacques Mer

Inauguration
du musée :
13 mai 1960

© Photo Jacques Mer

Nadia Léger et Georges Bauquier, son troisième mari, invitent pour l'inauguration de ce nouveau musée privé, les artistes Marc Chagall, Georges Braque, Gérard Philipe, Martine Carol et les officiels pendant le Festival de Cannes.



© Photo Jacques Mer

1960

1967-1969

Donation du musée à l'État



© Photo Jacques Mer



© Photo Jacques Mer

Nadia Léger et Georges Bauquier, donnent à l'État français le bâtiment, le parc et 348 œuvres de l'artiste.

Ils restent tous les deux directeurs du musée national.

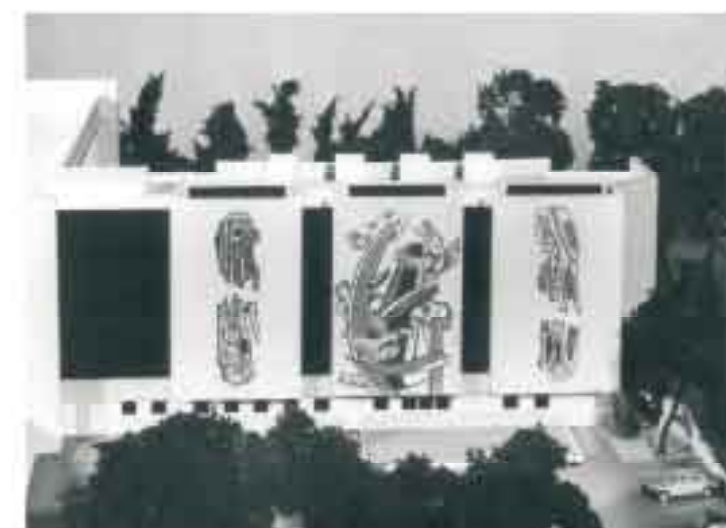
1987-1990

Agrandissement du musée



© Photo Patrick Gérin

A la demande de Georges Bauquier, le ministère de la Culture engage des travaux d'agrandissement. Bernard Schoebel, architecte des monuments historiques est nommé par l'État. Une aile supplémentaire à la perpendiculaire du premier bâtiment est construite et double la surface d'exposition du musée.



© Photo Patrick Gérin

Cinq créateurs pour un musée...

Atelier Barani

■ **Marc Barani, architecte**, a proposé de retrouver la transparence souhaitée par André Svetchine. Le hall d'accueil ouvre largement sur le jardin par une grande baie vitrée où se situent la billetterie et la boutique du musée. Le rez-de-chaussée est réservé aux expositions temporaires et aux ateliers pédagogiques pour enfants et adultes.



■ **Birgitte Fryland, scénographe**, a étudié une présentation des collections en accord avec les nouveaux volumes et le nouveau mobilier. Pour une meilleure approche de l'œuvre de Fernand Léger, les collections permanentes sont présentées au 1^{er} étage de manière chronologique. Entre les deux salles, un espace présente la biographie de l'artiste. C'est aussi un espace de repos et de lecture.

2008

...et pour plus de convivialité



■ **Philippe Deliau, paysagiste**, a réalisé un chemin ombragé au départ du parking qui conduit le visiteur aux marches du musée. Il peut découvrir ainsi le parc avant d'apercevoir la façade monumentale.



■ **Eric Benqué, designer**, a conçu le mobilier intérieur et extérieur. Il est fonctionnel, simple et solide. Le module en bois qu'il a créé se décline selon sa position en banc, en pupitre ou en table, reprenant ainsi la recherche de construction picturale de Fernand Léger.



■ **Chacok, la maison de prêt-à-porter installée à Biot**, habille le personnel d'accueil et de surveillance. Tenues sobres et en même temps colorées, image caractéristique du style Chacok.

2008



© Photo Patrick Gérin

ÊTRE MECÈNE DU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

C'EST :

ASSOCIER le nom de l'entreprise à celui d'une institution culturelle reconnue.

SOUTENIR des projets d'expositions, de programmation culturelle, de restauration d'œuvres, de rénovation de grande importance pour la sauvegarde du patrimoine artistique.

OPTIMISER l'image d'une entreprise citoyenne.

BENEFICIER des avantages de la loi du 1^{er} août 2003 sur le mécénat (réductions d'impôts, contreparties...)

ÊTRE PARTENAIRE DU MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

C'EST :

UTILISER une manifestation culturelle pour promouvoir l'image de marque de l'entreprise.

DEDUIRE des résultats imposables de l'entreprise les dépenses engagées lors de la manifestation.

CONTACT :

Musées nationaux du XX^{ème} siècle des Alpes-Maritimes

Mécénat et Partenariats

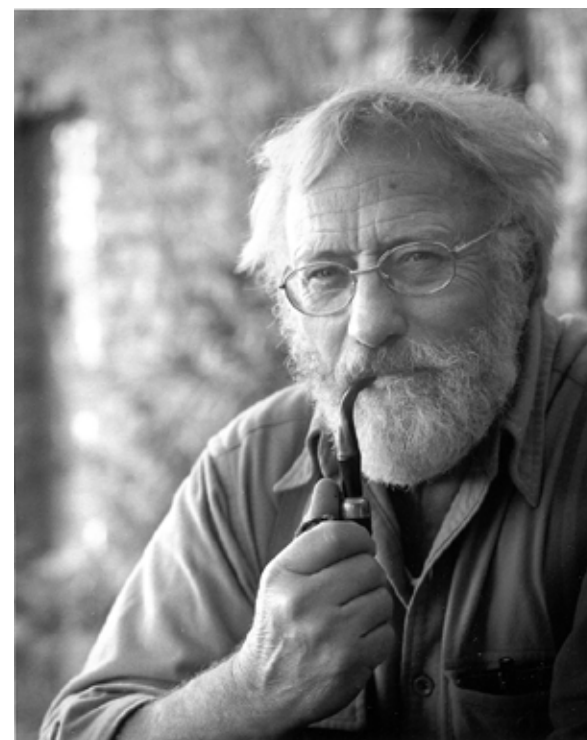
Avenue Docteur Ménard

06000 Nice

Téléphone : 04 93 53 87 28

Télécopie : 04 93 53 87 39

Mail : martine.guichard-kirschleger@culture.gouv.fr



Photographie Jean Dieuzaide, Denis Brihat.

CONFÉRENCE AU MUSÉE SAMEDI 20 SEPTEMBRE 2008 À 16H DENIS BRIHAT PRIX NIÉPCE 1957, GRAND PRIX DE LA VILLE DE PARIS - 1987

Né à Paris en 1928. Il a d'abord pratiqué la photographie de reportage et d'illustration. Il a habité le village de Biot de 1952 à 1956 avant de se rendre aux Indes où son travail lui a valu d'obtenir le Prix Niépce. Dans les années cinquante, Denis Brihat a réalisé les portraits de Jean Cocteau, Pablo Picasso, Fernand Léger, Germaine Richier ...

En 1958, il s'installe définitivement en Provence et la nature prend

une grande place dans ses recherches de ses prises de vues. Exposé dans les musées les plus prestigieux et dans les galeries internationales (New York - MOMA, Paris - Palais de Tokyo, musées des arts décoratifs, Musée Nicéphore Niépce - Châlon-sur Saône, San Francisco, Londres, Amsterdam, Montpellier etc.). Denis Brihat est revenu maintes fois à Biot, exposer aussi à la Galerie de la Place des Arcades.

De nombreuses collections publiques ont réalisé l'acquisition de ses photographies.



Photographie Jean Dieuzaide, Denis Brihat.

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER

Chemin du Val de Pome

06410 Biot

Tél : 04 92 91 50 30

Fax : 04 92 91 50 31

- Ouverture : tous les jours sauf le mardi

- Horaires : de 10h à 18h

Visites guidées en français, italien, anglais, espagnol et allemand.

- Billetterie et réservation visites : 04 92 91 50 20

- Librairie-boutique : 04 92 91 50 20

- La Buvette du Jardin ouverte tous les jours sauf le mardi : 04 92 91 50 22

- Prix d'entrée :

• Plein tarif : 6,50 €, tarif réduit : 5 €.

• Tarif billet jumelé entre le musée Léger et le musée Chagall, valable 30 jours à compter de la date d'émission du billet :

11 € billet jumelé avec une exposition temporaire majorée dans l'un des musées

13€ billet jumelé avec deux expositions temporaires majorées dans les 2 musées

• Gratuit le premier dimanche du mois et pour les moins de 18 ans.

Le billet donne accès aux collections permanentes.

• Achat de billets en nombre et à l'avance (à partir de 20 billets) : billets coupe-file à tarifs préférentiels à Musée&Compagnie : 01 40 13 49 13

• Tarif groupes (jusqu'à 30 personnes) : 88 €

www.rmnm.fr

www.musee-fernandleger.fr

PATRIMOINE, HISTOIRE LOCALE, TRADITIONS

LE PATRIMOINE DE BIOT

« Avec la disparition des anciens c'est un peu de la mémoire de Biot qui s'en va.

Avec l'arrivée de nouveaux habitants sans mémoire locale, c'est encore un peu de celle-ci qui se dissout.

Et pourtant, Biot n'est devenue ce qu'elle est qu'en s'appuyant sur son passé. Avec les hommes et les femmes qui ont aménagé ce terroir pour y vivre et travailler malgré les guerres et les épidémies. Romains, Templiers, artistes, ... s'y sont succédés.

Il ne faut pas oublier les témoins encore présents sur lesquels Biot s'est bâti. Rappelons entre autres : L'église qui date du XV^es. et une bonne demi-douzaine de chapelles réparées sur tout le territoire.

Plus de 35 anciennes poteries fabricant des jarres qui ont fait vivre

le village pendant 4 siècles.

Les murs des restanques montés, réparés et remontés pendant des siècles pour tenir les terres cultivées qui, des cultures vivrières aux productions adaptées à l'économie de l'époque, ont vu se succéder la vigne, les orangers, les violettes, l'olivier,...

Et l'on pourrait encore citer la particularité géologique de Biot dont le massif volcanique culmine à 200 m au Terme blanc. Les sources comme celle de St-Julien qui alimentaient Biot avant l'arrivée de l'eau courante en 1904. Le patois biotois ... Les végétaux rares comme cette petite fougère qui n'existe qu'à Biot et au ... Japon.

Ne renions pas nos racines. Elles méritent bien d'être préservées lors des évolutions économiques et sociales actuelles.

L'association Arezzo rassemblant des archéologues et des potiers recherche et participe à la mise en valeur de ces témoins. »



1



2



3

- 1) La poterie : une culture à préserver
- 2) En replantant un baliveau d'un an, il faudra attendre un millénaire avant de revoir cet olivier
- 3) Le grand art des murs de restanques

PÈLERINAGE À NOTRE DE DAME DE LA GAROUBE

Dimanche 4 mai, biotois, amis, randonneurs et curieux se sont unis pour réaliser une procession traditionnelle jusqu'à la Chapelle Notre Dame de la Garoupe.

L'origine de ce pèlerinage remonte à l'année 1609 ; les Biotois souhaitaient alors remercier la Vierge d'avoir fait tomber la pluie après de nombreuses prières, pour surmonter une terrible sécheresse.

Le mois d'avril ayant été généreux en averses, c'est sous un soleil radieux que les pèlerins ont marché durant cinq heures, au son des tambourinaires du « Cepoun de

Vence », avec quelques moments de repos puisqu'ils ont fait une halte petit déjeuner offert par les amis du Safranier, puis un arrêt à la Salis pour déguster les fameux pans-bagnats préparés par les bénévoles des traditions et enfin, la montée du Calvaire.

Après une messe célébrée par l'abbaye de Biot dans la chapelle de la Garoupe, un vin de l'amitié a été servi, suivi d'un pique-nique géant sous les pins, où biotois et antibois se sont retrouvés en nombre pour partager leurs spécialités aux rythmes des chants provençaux.



BIOT, TERRE DU SAVOIR-FAIRE

JOURNÉE DU PATRIMOINE DE PAYS ET DES MOULINS :
LES LIEUX DE PRODUCTION – AGRICOLE, ARTISANALE, INDUSTRIELLE.



Le samedi 14 juin, la Journée du Patrimoine de Pays et des Moulins offre l'opportunité de découvrir des sites patrimoniaux ou des savoir-faire grâce à différentes animations : visites de sites, circuits de découvertes à pieds ou en navette, découverte de métiers et savoir-faire...

Ce thème mettra à l'honneur les nombreux métiers qui participent à la renommée de notre commune.

Une quarantaine de professionnels ont répondu présents pour vous faire découvrir leur atelier: artistes

et créateurs, artisans, pépiniéristes, fleuristes, sont autant de talents que l'on trouve à Biot.

Poteries ou four à pain mettent en évidence la production de jarres ou de pierres à four qui furent plus qu'une tradition, une industrie florissante pour le village. Les pierres de cinérite, aux qualités réfractaires, étaient extraites des collines de Biot jusqu'à la fin des années 90. Il reste aujourd'hui à Biot une seule poterie encore en activité : La Poterie Provençale.

L'histoire de la verrerie commence en 1956 avec la création, par Mr

Eloi Monod et sa femme Lucette, de la Verrerie de Biot.

Les années 50 ont vu s'installer des artistes hors du commun travaillant l'or et l'argent, maniant le pinceau ou ayant pour seul outil leurs mains. Ces artistes parfois devenus célèbres ont laissé une tradition dans le domaine du bijou contemporain, de la peinture, de la sculpture, de la création. Une empreinte indélébile sur notre beau rocher.

Dans le dédale des ruelles, au détour d'un chemin vous pourrez visiter une poterie du XVI^e siècle, plonger dans l'atmosphère du passé, redécouvrir d'anciens ateliers comme la cordonnerie et utiliser le four à bois, four à pain communal où vous pourrez faire cuire le plat de votre choix. Venez retrouver les odeurs et les traditions d'antan qui côtoient l'art contemporain et font la richesse de notre Biot d'aujourd'hui.

Le samedi 14 juin 2008, entrons ensemble dans l'histoire de Biot pour redécouvrir cette fois encore une tradition de savoir-faire.



d'hier et d'aujourd'hui.

Deux parcours en visite libre vous seront proposés de 13h à 18h.

Ces deux parcours vous seront également proposés en visites guidées gratuites :

• **A 14h** : Les lieux de production au cœur du village

• **A 16h30** : A la rencontre des lieux de production autour du village au départ de l'Office de Tourisme.

PROGRAMME DU 14 JUIN

• **De 10h à 18h**, le Musée d'histoire et de Céramique Biotoises vous propose des visites commentées gratuites et vous présente l'exposition "Biot reçoit Vallauris, Céramique Contemporaine"

Un film sur la fabrication du dernier four à pain de Manu Giunipero sera diffusé en continu.

Un fascicule sur la fabrication des jarres et des fours sera distribué.

Entrée libre

• **De 9h à 12h**, le Four à Pain Communal sera mis à la disposition

des personnes souhaitant faire cuire un plat (attention ! il est recommandé d'utiliser un plat en métal).

• **Dès 14h** les enfants seront invités à participer à la réalisation d'une pissaladière et de fougassettes que vous pourrez venir déguster en famille Place des Arcades. Cet atelier sera réalisé en collaboration avec L'Amicale des Traditions Biotoises.

• **De 13h à 18h**, vous pourrez découvrir à travers les lieux de production les métiers biotois

CIRCUIT DANS LE VILLAGE

- **Alain Pelissier et Frank Roux**, l'Atelier du ferronnier, Entre feu et fer
- **Salomone et Fils**, visite de l'atelier, show rooms de tissus, machines de confection
- **Gérard Jones Le Guen**, travail de la Terre : l'artiste à l'œuvre
- **Jean-Philippe Ghiglione**, fabrication et réalisation de peinture sur porcelaine, sculpture sur métal et dans son atelier : **Annie Worthington**, exposition et création d'œuvres, démonstration de la technique du trompe l'œil, **Hayley Barnes** exposition et création d'une œuvre démonstration de montage d'un abat jour
- **Galerie Momiron**, visite de l'atelier de bijouterie
- **Bougies de Biot**, création et sculpture de bougies, présentation du métier
- **Céramique Tardieu**, décor de céramique
- **Verrerie du Village**, démonstration de soufflage
- **Glob'Art**, peinture sur place par deux artistes
- **L'Atelier**, Travail de la terre
- **Paola Cinquanta**, travail du cuir : découverte de la matière
- **Nimbus**, mise en œuvre de créations textiles

CIRCUIT EN NAVETTE AUTOUR DU VILLAGE

- **La verrerie de Biot**, visite de l'atelier de production : technique du verre soufflé et bullé
- **Silice Création**, démonstration de création d'objets en verre soufflé
- **Bijouterie en direct**, fabrication de bijoux
- **Créations Yoyo**, réalisation de sculptures en cuivre et acier soudées au chalumeau oxydé
- **Landré Didier**, garnissage à l'ancienne d'un siège de style
- **Verrerie Raphaël**
- **Farinelli**, démonstration de soufflage
- **Verrerie du Vieux Moulin**
- **Pépinière Dental**, visite guidée des serres, démonstration de semis et bouturages et composition de potées et jardinières fleuries
- **Pépinière Bedel**
- **La Forge d'Art**, fabrication de volutes
- **Verrerie Saba**

Toute la journée, la bibliothèque George Sand, Place de l'Eglise vous présentera une sélection de livres sur le thème « Les lieux de production ».

AMICALE BIOTOISE DES TRADITIONS

DIMANCHE 11 MAI DERNIER : INAUGURATION DES ORATOIRES SAINT PIERRE ET SAINT MARTIN

« Aven agu de chanço que fague béu par faire li inauguration di oratoris de San Martin e de San Pierre. Sous ce beau soleil, le père Jean Hubert a fait sa bénédiction au son de la musique et des danses Portugaises, offertes par le groupe Franco - Portugais de Biot qui a égayé cette belle journée. Nous avons été reçu royalement

par Monsieur Raymond Martin dans son camping où nous avons pique-niqué sous les platanes, il nous a offert le vin d'honneur avec quelques spécialités portugaises et la boisson de la journée s'est terminée encaro un cop en cansoun.

Émile Cheval, Président de l'Amicale Biotoise des Traditions

LUNDI 23 JUIN :
FEU DE LA SAINT-JEAN

Venez nombreux célébrer la Saint-Jean le lundi 23 juin à 20h30 accompagnés par les chants provençaux des écoles du village et du groupe Niçois « La Belugada ». L'allumage du feu se fera à 22h00, soyez prêt à sauter !

« BIOT REÇOIT VALLAURIS » JUSQU'AU 30 AOÛT 2008

« Voisines, presque sœurs, liées par une tradition potière qui remonte à 5 siècles, Vallauris et Biot n'ont jamais été rivales.

Toutes deux furent repeuplées par des familles de Ligurie à la fin du XV^{ème} siècle. Toutes deux virent se développer un important artisanat potier. Si Vallauris se consacra surtout à la « terraille », aux pièces répondant aux besoins culinaires ou utilitaires, Biot fabriqua principalement de grands récipients, jarres et bugadiers. Ayant chacune sa spécificité, les deux sœurs ne furent pas ennemies.

Au milieu du XX^{ème} siècle, se développa une céramique qui s'éloignait de « l'objet » pour devenir un art de création à part entière. Depuis, à Vallauris et à Biot se sont succédés des céramistes de renommée nationale ou internationale.

Il nous a paru intéressant de réunir des œuvres originales d'artistes contemporains, vallauriens et biotois : Dominique ALLAIN, Elisabeth BRAINOS, Roger CAPRON, Philippe CARDILLO, Roger COLLET, Jacky COVILLE, Thierry FINIDORI, Guive KHOSRAVI, Martine POLISSET, Albert THIRY et Jean-Paul VAN LITH.

Venez nombreux admirer l'exposition « Biot reçoit Vallauris », à l'atmosphère originale et fraternelle, au musée d'Histoire et de Céramique Biotoises.

RENSEIGNEMENTS :

Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises
9, rue Saint Sébastien
06410 BIOT
Tel : 04 93 65 54 54
Fax : 04 93 65 51 73
Courriel :
amis.musee.biot@wanadoo.fr
Site du musée :
www.musee-de-biot.fr



VIE SCOLAIRE, PETITE ENFANCE, JEUNESSE

SERVICE JEUNESSE : UN JEUNE BIOTOIS PRIMÉ !!!



Alexandre Cordier

Dans le cadre de l'appel à projet jeune coordonné par le Service Municipal de la Jeunesse et le dispositif « Envie d'Agir - Projet Jeunes » proposé par le Ministère de la Jeunesse et des Sports, Alexandre Cordier, jeune biotois de 16 ans, s'est vu décerné une bourse lui permettant de pouvoir réaliser son projet. Ces deux dispositifs permettent aux jeunes de prendre l'initiative d'un projet jusqu'à sa concrétisation, dans n'importe quel domaine. L'émergence, l'accompagnement, le suivi, la valorisation du jeune sont les principes fondamentaux de ces

dispositifs.

La Commune et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports ont apprécié le dossier d'Alexandre et ont décidé de l'accompagner financièrement.

Passionné de cinéma et des techniques liées à cet art, Alexandre souhaite réaliser un court métrage comique avec ses copains relatant les péripéties d'un robin des bois des temps modernes !!!!

Le tournage est prévu avant cet été....alors silence Alex tourne !!!



jeudi et vendredi de 16h30 à 18h
Droit d'inscription : 20 euros
Atelier : 8 euros/l'heure.
Fiche d'inscription à disposition.

CONTACT ET RÉSERVATIONS :

Tél. 04 92 96 57 00

Mail : canaillesalanaise@yahoo.fr
cca@cambridgecotedazur.org



LES CANAILLES À L'ANGLAISE SE DIVERSIFIENT

Des ateliers d'anglais d'une semaine pour les enfants et les jeunes en vacances en juillet et en août.

De 9h à 12h pour les primaires et de 14h à 17h pour les collégiens.

Lieu : Place Sophie Laffitte - 06560 Sophia Antipolis.

15 euros/heure.

Droit d'Inscription : 10 euros.

Semaine 1 : du 7 au 11 juillet

Semaine 2 : du 21 au 25 juillet

Semaine 3 : du 28 juillet au 1^{er} août

Semaine 4 : du 18 au 22 août

Semaine 5 : du 25 au 29 août

Reprise des Ateliers d'anglais le mercredi 24 septembre

A la Salle polyvalente du Moulin Neuf - Ecole du Moulin Neuf - 06410 Biot -

Horaires pour les enfants - Places limitées.

5/7 ans : mercredi 10h

8/9 ans : mercredi 11h

10/12 ans : mercredi 13h30-15h

Ecole Eugène Olivari - 06410 Biot

FÊTE DE FIN D'ANNÉE : MUSIQUE ET RIRES À L'ÉCOLE DU MOULIN NEUF

L'Association des Parents d'Élèves du Moulin Neuf invite tous les enfants et parents à finir

l'année en beauté, le mardi 1^{er} juillet à partir de 18h, lors de la kermesse. Venez nombreux vous

régaler de friandises et danser jusqu'au bout de la nuit !

Tel : 04 93 65 70 03



TIENS, TIENS, LES VOILÀ C'EST BIENTÔT LES VACANCES... JETEZ VOS CARTABLES ET VENEZ JOUER AVEC NOUS !!

Dès 17h30 vendredi 27 juin, nous vous accueillerons dans la cour de l'école primaire Saint-Roch pour la Fête de l'Année.

La joie et la bonne humeur seront cette fois encore au rendez-vous de cette kermesse pleine de cadeaux inoubliables.

Des jeux pour petits et grands, la traditionnelle pêche aux cadeaux, des jeux de bois géants, le cham-boule-tout ... et une surprise de taille !

Papas, Mamans, vos gâteaux, tartes et autres gourmandises tant appréciés les années passées seront toujours les bienvenus.

Venez nombreux célébrer votre école et faire de cette soirée le moment fort de votre année !

L'Association
des Parents d'Elèves du village



DÉPARTS À LA RETRAITE : UN DERNIER AU REVOIR

Madame Pinier-Besson et monsieur Marty partent à la retraite et seraient heureux d'inviter parents, amis et collègues à un pot de départ le samedi 28 juin 2008 à partir de 19h00, dans la cour de récréation de l'école Saint Roch.

Prendre contact avec Madame Michèle Lucas au 06 66 11 62 55
ou à l'école au 04 93 65 05 82



PEOPLE&BABY : LA PREMIÈRE CRÈCHE INTERENTREPRISES DE SOPHIA-ANTIPOLIS !



Située sur la commune de Biot, cette crèche nouvelle génération accueillera en Septembre prochain, les enfants des salariés des entreprises sophiapolitaines.

People&baby, société française spécialisée dans la gestion et la

création de crèches d'entreprises, propose désormais une approche nouvelle de l'accueil petite enfance.

En effet, c'est dans un cadre d'éveil exceptionnel que les enfants évolueront.

KERMESSE À L'ÉCOLE EUGÈNE OLIVARI

Cette année, la Kermesse de l'École Eugène Olivari, organisée par L'APE et les enseignants, aura lieu le vendredi 20 juin à partir de 18h à l'école. Au programme le travail de fin d'année des enfants, jeux sur le plateau d'évolution et apéritif dînatoire. Nous comptons sur vous pour faire de cette Kermesse une fête réussie.

www.apestphilippe.com



Il sera mis à disposition un jardin potager qui permettra de sensibiliser les tout-petits à la nature, des menus à base de produits bio leur seront cuisinés sur place par un cuisinier, ils bénéficieront également dès leur plus jeune âge de l'apprentissage du tri sélectif.

Cette crèche, qui organise toute sa structure autour de l'enfant, vise à respecter le rythme et les besoins de celui-ci tout en adoptant une dynamique environnementale.

L'établissement, conventionné par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) disposera de 60 places réparties en trois sections :

- 20 bébés
- 20 moyens
- 20 grands

L'ouverture prochaine de la crèche people&baby offrira aux enfants des salariés de la Technopôle, la possibilité d'évoluer à leur rythme, non loin de leur parent.

Des places sont encore disponibles pour les salariés des entreprises (Professions libérales, artisans et grands comptes) de Sophia Antipolis

CONTACT PEOPLE&BABY :
Anne-Laure Prieur :
06 59 34 17 58

ENVIRONNEMENT, CADRE DE VIE, TRANSPORTS

ENVIRONNEMENT, DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENERGIES RENOUVELABLES

NOS OBJECTIFS PRIORITAIRES : PROTÉGER ET VALORISER L'ENVIRONNEMENT DES BIOTOIS.

A/ Création d'un Pôle de Développement Durable (Service d'urbanisme) afin que les Biotois puissent faire aboutir leurs projets dans les meilleurs délais.

- Encourager les initiatives privées par une écoute attentive des propositions

- Développer l'habitat à Haute Qualité Environnementale (label HQE)

Mise en oeuvre de la charte environnementale de la Communauté d'Agglomération de Sophia Antipolis (la CASA)

- Projets communaux à l'étude pour valoriser les Energies Renouvelables

B/ Lutter contre toutes formes de pollution ou d'agressions visuelles portant atteinte à notre patrimoine naturel ou bâti :

- Publicités illégales imposées par des sociétés de publicités peu scrupuleuses, véhicules publicitaires en stationnement, ...

- Tags sur les murs et le mobilier routier

- Harmonisation des enseignes et pré-enseignes en concertation avec les intéressés (associations de commerçants, professions libérales, entrepreneurs)

- Sollicitation active des compagnies concessionnaires (EDF, Véolia,...) pour l'enfouissement de leurs réseaux aériens

- Dissimulation des containers à déchets installés le long de nos routes, ...

C/ Protéger le biotope de la Brague (avec le SIAQUEBA) et les nappes phréatiques :

- Assainir l'eau de la Brague, victime de multiples formes de pollutions depuis trop d'années.

- Protéger et mettre en valeur son écosystème

- Analyser régulièrement son eau pour identifier les sources de pollution (même temporaires)

- Eradiquer naturellement les algues vertes qui prolifèrent dans son lit à cause des nitrates et phosphates rejetées par les



est prévue pour le début du mois de juin 08).

- Lutter contre toutes formes de pollution de ces décharges (olfactive et souterraine)

- Combattre les décharges sauvages ponctuelles (verbalisation systématique des infractions)

F/ Développer le covoiturage et les «déplacements doux» (création et sécurisation de cheminements piétons, encouragement à l'utilisation de 2 roues électriques,...).

- Recenser les chemins communaux, patrimoine souvent oublié, afin de les remettre en état pour une utilisation même quotidienne.

Le développement durable, la protection et l'embellissement de notre cadre de vie est l'affaire de tous. Malgré toute sa détermination, l'équipe municipale ne pourra faire aboutir ses actions sans votre soutien !

Pascal Torrelli, Délégué à l'Environnement, au Développement Durable et aux Energies Renouvelables

email : pascal.torrelli@biot.fr

stations d'épuration

- Préserver son biotope lors de l'entretien des berges

- Poursuivre la réalisation des réseaux de collecte des eaux usées

- Combattre les déversements sauvages (absence de fosse septique, vidanges de camions,...)

D/ Décharges du Jas de Madame et du vallon de la Glacière (avec les associations environnementales locales comme l'ASEB) :

- S'opposer à leur extension ou la création d'une nouvelle décharge (une manifestation intercommunale

E/ Encourager le tri-sélectif avec la publication régulière des volumes collectés.

- Réduire les déchets : «Trier c'est bien, réduire ses déchets, c'est mieux !»

- Encourager les particuliers : à fabriquer du compost de jardin grâce au recyclage de leurs déchets, à utiliser des produits non toxiques, à planter des végétaux économes en eau,....

- Lutter contre toutes formes de gaspillage au sein des locaux municipaux : pièces surchauffées, ordinateurs laissés en veille la nuit, salle éclairée non occupée ... la municipalité devant montrer l'exemple !

VIE DES QUARTIERS, VIE DU VILLAGE

VISION FUTURE, ÉCO-CITOYENS, LES JARDINIERS DE DEMAIN !



Le thème 2008 de Carte Blanche au Paysage visait à sensibiliser les visiteurs à la raréfaction de la ressource d'eau et à l'adoption de nouvelles pratiques culturelles pour y faire face.

En effet chaque été, l'eau manque à Biot et un arrêté sécheresse réglemente son utilisation, notamment pour l'arrosage des jardins. Les professionnels et associations étaient là pour présenter à un public venu nombreux, un large choix de plantes résistantes à la sécheresse et donner des conseils pour limiter l'arrosage, utiliser les paillis, le compost et les plantes couvre-sol ...

Lors de cette journée, les enfants ont adoré manipuler la terre et repoter les petites succulentes tandis que les plus grands ont découvert le fonctionnement global d'une rivière comme la Brague, avec le SIAQUEBA et l'association Planète Sciences.

De nombreux jeunes, mais aussi des adultes, se sont renseignés sur les formations dispensées par le Lycée Horticole Vert d'Azur d'Antibes.

Ces deux jours à la fois culturels, scientifiques et didactiques auront sans aucun doute éveillé des vocations et donné envie à chacun de devenir un jardinier éco-citoyen

La ville de Biot a récompensé par des bons d'achat pour des plantes, ceux qui toute l'année embellissent les ruelles en fleurissant leur fenêtre ou leur balcon et espère l'an prochain que de nombreux participants s'inscriront au Concours des Maisons Fleuries.



RÉSULTAT DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

• 1^{er} prix décor floral sur la voie publique

INGRID VON REITZENSTEIN - Rue des Tines

• 2^{ème} prix décor floral sur la voie publique :

SAIDA BARALE - 12 rue de la Vieille Boucherie

• 1^{er} prix Terrasses et balcons

MARIE RISE DECORT, KATIA HAVET, NAZIM ZAHAF - 5-7-9 rue des Roses

• 1^{er} prix Façades

NICOLE PRADELLI - 3, rue des Tines

• Prix d'honneur

ELIANE ACONITO - 9, rue des Orfèvres
IRENE BALLATORE - 15 rue de la Poissonnerie
ALEXANDRA ET SALVADOR VON LUY MARTOU - 10, 12 chemin de Ronde - Rue des Tines.



Grâce à l'AVEM (Association pour l'Avenir du Vélo Electrique Méditerranéen) soutenue par la CASA et à la société biotoise Clean Energy Planet, les visiteurs de la manifestation ont pu tester des vélos électriques.

Cette première expérience de sensibilisation menée par la ville de Biot marque la volonté de la nouvelle équipe municipale de s'impliquer et d'être moteur dans le domaine de l'environnement et du développement durable et ainsi faciliter le développement de modes de transports propres.

Dans cette démarche, la ville de Biot souhaite associer les entreprises, les associations de quartiers ainsi que les associations liées à l'environnement.

Le Groupe Patrimoine a captivé petits et grands, le repotage et le bouturage n'ont plus de secrets pour les nombreux jardiniers en herbe qui sont venus manipuler la terre, échanger boutures et conseils.

L'exposition Histoire de l'eau à Biot a suscité l'intérêt tant des biotois que des visiteurs de passage, il en est de même pour l'exposition Couleur d'Eau, photographies d'Emelle Gastaldi, prêt du Muséum

d'Histoire Naturelle de Nice.

Une vingtaine de personnes se sont aventurées au bord de la Brague pour longer le béal en compagnie de B. Rollier (Conservateur Adjoint du Muséum d'Histoire Naturelle de Nice).

Le jardin sec réalisé, Place de Gaulle, par les Services Techniques et Espaces verts a été tout particulièrement remarqué cette année.

L'implication de l'ensemble des Services Municipaux aura contribué à faire une fois encore le succès de cette manifestation.





FÊTE DU PRINTEMPS : DIMANCHE 27 AVRIL 2008

« La quatrième édition de la Fête du Printemps a revêtu cette année une ambiance toute particulière et une météo enfin de saison !

Dans l'enceinte de l'école Saint Roch où fleurs et décorations donnaient la tonalité de la journée, le vin d'honneur offert par la municipalité et le Comité des Fêtes a rassemblé de nombreuses personnalités autour de Monsieur Jean-Pierre Dermit, Maire de Biot et de Madame Josette Roux, présidente du Comité des Fêtes.

L'ensemble des bénévoles du Comité des Fêtes avec le concours des services techniques, ont transformé le préau de l'école en jardin multicolore. Grâce à la générosité de Monsieur et Madame Castellino, « Les Serres de Vaugrenier », des pépinières Bedel et de Madame Augé Laribé « Poterie Provençale », la tombola florale a connu un énorme succès et chacun est reparti avec un lot.

Le repas champêtre mijoté par « Fanfan Traiteur » et son équipe, de par sa qualité, fût

fort apprécié par les convives. L'ambiance musicale et les danseuses de Carine ont égayé ce doux après-midi.

Le Comité des Fêtes a remis à Bendocci Gaby « Photo Gabriel » un superbe trophée souvenir pour ses bons et loyaux services sur toutes les fêtes biotoises depuis plus de cinquante années.

Je remercie de tout cœur les bénévoles, les donateurs, Monsieur le Maire, les Conseillers Municipaux présents, les services techniques, l'office de Tourisme, le journal Nice Matin et surtout Monsieur Marty, directeur de l'école Saint Roch et Madame Lucas pour nous avoir gentiment accueillis ce jour là.

Nous souhaitons pour la cinquième édition qu'il nous soit possible de réaliser une journée au cœur du village avec diverses animations (exposition de métiers anciens, exposition florale, repas champêtre et animations musicales)

Merci à tous d'être avec nous, A bientôt

Le Comité des Fêtes

IDÉE DE SOIRÉE EN FAMILLE OU ENTRE AMIS : LE LOTO



Et bien aujourd'hui, à deux pas de chez vous, ce jeu existe encore. Les pions ont remplacé les haricots mais les cartons sont toujours là pour vous faire gagner de merveilleux lots.

C'est dans une salle de 400 m² que Michel, Micheline et leurs enfants vous invitent à découvrir ou redécouvrir, dans un cadre agréable, le jeu du loto.

• **Horaires parties de Loto :**
Samedi soir de 21h à 23h30
Dimanche et jours fériés de 15h30 à 18h

Téléphoner pour toute réservation groupe.

CONTACT :
LOTO PLUS ORGANISATION
1050 route de la mer
06410 BIOT
Tél. 04 93 65 50 05

Vous souvenez vous de l'époque où vous vous amusiez avec des haricots blancs sur des cartons jaunies par le temps ?

TRIBUNE LIBRE

Chers concitoyens,
Vos six élus de l'opposition ont débuté leur mandat en « encaissant » de bien mauvais coups.

- L'article des six élus de l'opposition de la liste Mieux Vivre Biot dans le Biot Info de Mai a été censuré.
- La nouvelle majorité a décidé de restreindre la liberté d'expression de l'opposition dans Biot Info à 1300 caractères, sans titre ni sous-titre. Ceci explique la taille réduite et l'absence de titre de cet article. Cette entrave infantilisante à l'expression écrite de vos élus nous paraît inutile, vexatoire, préjudiciable à l'exercice de la démocratie locale au sein de notre commune. Nous la déplorons.
- La nouvelle majorité a décidé sans concertation de « mettre au régime sec » nos apéros musicaux. La bonne tenue de nos apéros musicaux était pourtant reconnue par tous. A quoi ressemble un apéritif musical de 18 heures sans apéritif ? Faut-il rebaptiser nos apéros musicaux en « goûter pour enfants », puisqu'on n'y sert que jus et sodas ?

Sur tous les sujets et dossiers brûlants qui vous tiennent à cœur, comme le P.L.U., l'avenir de la Poterie de Biot, le nom de notre commune, la protection de nos collines et de notre rivière, que nous ne pouvons aborder dans cet article réduit, nous vous invitons à contacter d'urgence vos six élus de l'opposition.
www.mieuxvivrebiot.fr

Raymond Rudio

Biot infos contient une « tribune libre » dont le but est de permettre aux divers courants politiques de s'exprimer. Celle-ci est encadrée dans son format et son contenu par la Loi 2002-276 du 27 Février 2002 et par une délibération du conseil Municipal du 24 Avril 2008. Elle s'applique à la majorité comme à l'opposition. La dernière proposition d'article d'une élue de l'opposition a été rejetée pour éviter la diffusion d'informations erronées. Biot Infos a pour vocation d'informer les habitants sur la vie locale et n'est pas une tribune politique. C'est la raison pour laquelle « la une » du Biot infos du mois d'Avril n'a pas fait l'apanage de la nouvelle équipe municipale contrairement à ce qui s'est fait en 2001.

La distribution de boissons des groupes 3 et 4 (alcools supérieurs au vin/bière) par des associations sur le domaine public est strictement interdite au regard du code de la santé publique. Le Maire peut autoriser la distribution de boissons sur la voie publique par arrêté municipal selon des catégories définies par la loi. Il a été décidé d'autoriser les boissons de licence 1 (sans alcool). Cette décision est motivée par l'application d'une mesure de précaution visant à prévenir les infractions de toute nature et troubler l'ordre public comme ce fut le cas par le passé.

J'ose espérer une opposition plus constructive pendant ce mandat dans l'intérêt des Biotoises et des Biotois

Patrice Béhier

BIOT - SOPHIA ANTIPOLIS

GALDERMA,
ACTEUR DE LA DERMATOLOGIE DU FUTUR



Laboratoire pharmaceutique international spécialisé dans la recherche, le développement et la commercialisation de solutions thérapeutiques, correctrices et esthétiques destinées aux patients en dermatologie, Galderma a acquis une position de leader dans le marché mondial de la dermatologie avec un CA de 735 millions d'euros en 2007. Son domaine d'expertise couvre les maladies de la peau et des ongles.

Joint venture entre Nestlé et l'Oréal créée en 1981, Galderma emploie plus de 2600 personnes sous la direction de Humberto C. Antunes, CEO. L'entreprise est présente dans le monde entier à travers 31 filiales et un réseau d'agents exclusifs. La maison mère est en Suisse, à Lausanne et les services Corporate en France à Paris la Défense.



Les investissements en Recherche et Développement (14,1 % du CA) sont une des clés de la croissance de Galderma. Trois centres de R&D* assurent la découverte et le développement de nouvelles solutions thérapeutiques :

- Princeton (New Jersey USA)
- Tokyo (Japon)
- Sophia Antipolis (France) : ce centre est le plus important et emploie plus de 400 personnes. Ce site unique de 19 300 m², exclusivement dédié à la dermatologie, fait de Galderma le premier investisseur en R&D dans le monde et confirme ainsi son engagement et sa volonté d'être un acteur majeur de la dermatologie du futur.

En matière de production, Galderma a également choisi d'investir dans les technologies de pointe :

- En France, l'usine d'Alby sur Chéran (Haute Savoie), inaugurée en 1994, fabrique actuellement près de 23 millions d'unités par an, chiffre en croissance continue. Sur le même site, l'unité de développement industriel assure le lien entre la Recherche&Développement et la production.
- Au Canada, l'usine de Montréal équipée des technologies les plus avancées est entrée en activité en 2000. Elle dispose d'une capacité de 40 millions d'unités pour répondre à la demande croissante du marché Nord Américain qui représente plus de la moitié du CA global de Galderma.

Biot-Sophia Antipolis est une nouvelle rubrique que nous voulons aujourd'hui consacrer à notre technopole. Ville d'art et de culture, Biot tourne aussi son regard vers l'imagination de ses entrepreneurs et de ses chercheurs. Cette première initiative illustre notre volonté de réunir l'histoire et l'avant-garde au cœur de l'identité de notre ville.

Michel Savy
Délégué au développement économique,
à la communication, au tourisme.



- Au Brésil, une plate-forme industrielle à vocation régionale est installée sur le site de Hortolandia (Sao Paulo).

Différine, premier produit original issu de la Recherche Galderma dans le traitement local de l'acné et d'autres produits phares contre la rosacée, le psoriasis et les dermatoses corticosensibles, et l'onychomycose (mycose des ongles) ont construit la notoriété du laboratoire.

Pour poursuivre son développement, la stratégie de Galderma est de cibler ses investissements sur ses produits clés et de les commercialiser sur les principaux marchés à l'international.

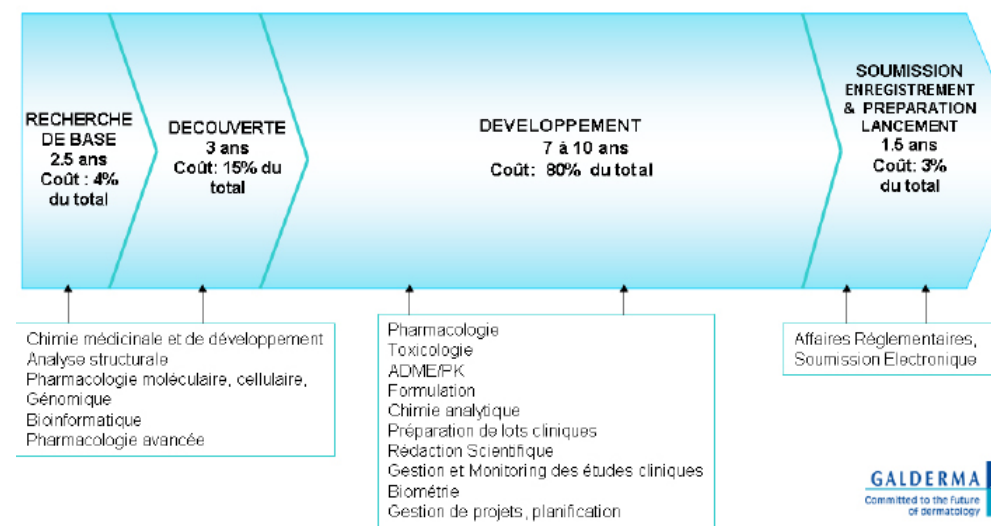
LA STRATEGIE GALDERMA

Depuis 2005, la stratégie de Galderma s'oriente vers les besoins du patient dans une sélection d'aires thérapeutiques en dermatologie. Cela englobe des médicaments prescrits ou non, des produits utilisés pour des actes dermatologiques, des matériels de soins, des services ou des équipements de diagnostic. En ligne de mire : la place de numéro 1 mondial et la volonté d'être un acteur de premier plan dans la dermatologie de demain.

Métiers présents sur le site de Galderma R&D à Sophia



Propriété Industrielle, Documentation et Veille Scientifique et Concurrentielle, Licensing, Assurance Qualité, Administration du site, Achats, Gestion de la sous-traitance, Bâtiment, Services Généraux, Sécurité Environnement, Finances, Ressources Humaines, Information Management



GALDERMA : ZOOM SUR LE SITE DE SOPHIA ANTIPOLIS

Situé sur la commune de Biot, Galderma emploie près de 420 personnes. Le centre a obtenu la double certification ISO 14001 (environnement) et OHSAS 18001 (sécurité).

Le bâtiment principal, dont 70 % de laboratoires, accueille depuis septembre 2004 les activités de

la Recherche et du Développement pré-clinique. Le deuxième bâtiment est occupé depuis fin 2006, par les équipes du Développement, des Affaires Réglementaires et des services de Supports et Administration du Site.

* R&D : Recherche et Développement



FICHE TECHNIQUE

Superficie totale du site : 8.2 hectares
Bâtiment B (développement) : 6500 m²
Bâtiment C (administration et recherche) : 10893 m²
Bâtiment D (restauration et salles

de réunion) 1083 m²
Bâtiment technique (gestion de l'énergie et des fluides) : 680 m²
Déchetterie : 180 m²

Ce site dirigé par F. Fourquin, président du Club des Dirigeants

de Sophia Antipolis représente le plus grand centre de Recherche et Développement dédié à la dermatologie dans le monde et confirme l'engagement de Galderma d'être un acteur de 1^{er} plan dans l'innovation dermatologique.



SPORTS

AUDE PARIS, UNE ATHLÈTE DÉTERMINÉE



« Et bien oui, après 10 jours d'absence, Aude nous revient d'Allemagne en pleine forme arborant son tee-shirt des Championnats du monde. Elle en est fière !

Petit retour sur son parcours ...

Aude est arrivée au Biot Athlétic Club il y a seulement 2 ans. Elle nous vient du monde de la gym ; il est évident que ça aide pour l'aérobic. Aude a une grande détermination et une capacité à évoluer rapidement dans sa discipline. C'est incroyable ! Lors

de ses premières compétitions avec le Biot Athlétique Club, elle est déjà remarquée par le pôle France d'Aix les Bains.

Depuis le début de l'année elle s'entraîne dur. Elle a participé aux **Championnats d'Europe** en Hongrie en février dans la catégorie groupe et a fini 11^{ème}. Ensuite, est venu le moment des qualifications pour les **Championnats du monde** et ça a marché. Depuis elle les prépare à Aix les Bains, avec le pôle France. Elle s'entraîne à Biot 3 fois par semaine et un week-end par mois ses parents l'emmènent à Aix les Bains pour se perfectionner. Elle est aussi passée par Brest pour faire une démonstration en groupe et en trio lors des premières demi-finales nord des Championnats de France. Notre demi-finale, celle du sud, se déroulera les 3 et 4 mai prochain.

Du 22 au 27 avril elle a donc participé aux Championnats du monde d'aérobic sportive ; une

expérience très enrichissante pour cette jeune athlète de 14 ans. Cela n'a pas été très facile car les pays comme la Chine, la Roumanie ou le Japon détiennent les premières places au palmarès. Et bien, pourquoi pas Aude de Biot cette année ? ! Bon d'accord, pas de podium mais les résultats ne sont pas mal tout de même : 16^{ème} en groupe et 22^{ème} en trio. Quelques petites erreurs de jeunesse...

Maintenant il faut qu'elle triomphe lors des demi-finales sud, cette fois-ci en solo. Et ensuite ce sera les **Championnats de France** les 31 mai et 01 juin 2008.

Nous vous tiendrons au courant de la suite !

CONTACT :

Tél. 06.62.20.93.59

Mail : biot-aero@hotmail.com

Blog : bac-fitness-aero.blog4ever.com

com

”

TROPHÉE RÉGIONAL DES JEUNES VÉTÉTISTES

« Les jeunes coureurs du V.S.B se sont lancés un nouveau défi avec les combinés du T.R.J.V.

Ce sont des courses organisées par la F.F.C qui se déroulent sur une journée et qui regroupent les 3 disciplines majeures du V.T.T que sont le *Cross-country*, le *trial* et la *descente*.

La première manche s'est déroulée le dimanche 27 avril sur la commune de l'ABADIE, par une course de « *Cross-country* » le matin et course « *de descente* » l'après-midi.

• Jonathan VEYRIER finit à la 10^{ème} place sur 40 coureurs au cumul des 2 courses et

• Enzo ORLANDO finit à la 9^{ème} place sur 43 coureurs au cumul des 2 courses.



”

LES GOLFEURS BIOTOIS ANNONCENT LA SAISON DES TOURNOIS

« Avec l'arrivée des premières journées printanières, les golfeurs régionaux ont annoncé la reprise des compétitions orchestrées par les dirigeants de l'Académie Autiero-Teichet, dont l'école de golf est basée à Biot.

En effet pour débiter cette saison 2008, les golfeurs biotois peuvent se réjouir à l'annonce de Jean-Marc Autiero, responsable sportif du calendrier des compétitions de l'académie. Il leur propose un périple qui les conduira à visiter les plus prestigieux parcours de golf des Alpes-Maritimes et du Var (Grasse, Saint-Andréol, Opio, Saint-donat, Taulane, Barbaroux, Valbonne).

C'est au sein du Victoria golf club à Valbonne que s'est déroulée la première de ces manifestations, à laquelle ont participé les compétiteurs pour prendre le départ du Trophée du printemps "Give & take", épreuve jouée en formule stableford individuel.

Mouton triomphe, Bouriche s'impose, Compiègne et Colella se placent.

Les swings effectués avec talent

et les birdies qui suivirent, sur ce site au tracé vallonné et particulièrement technique ont permis à un certain nombre de golfeurs présents, d'améliorer leurs index grâce aux performances réalisées.

Dans le classement brut toutes catégories, bien que n'étant pas donné comme favori au départ, mais faisant preuve d'une excellente régularité de jeu, c'est le senior outsider Bernard Mouton qui a triomphé brillamment.

Parmi les moments forts de ce tournoi, on retiendra particulièrement la victoire d'Ali Bouriche en première série qui confirme son statut de joueur en forte progression. En seconde et troisième catégorie respectivement, s'adjugent le trophée Christian Compiègne suivi de près par le prometteur Luigi Colella.

Tandis qu'Olivier Skotarczak affichait sa maîtrise en étant sacré joueur le plus précis avec un magnifique coup posé à 2,11 mètres du drapeau sur le spectaculaire trou n°7.

Chez les dames, la palme de la régularité revenait à une habituée des podiums en la personne

de Mireille Sartucci qui réalisait le meilleur score féminin en première série. Alors que Catherine Dendooven était élue révélation du jour, car elle réalisait le meilleur score net de la compétition en remportant avec succès la deuxième catégorie.

En série juniors, le jeune espoir Kevin Camilli signait là sa première victoire.

A l'issue du jeu tous les participants se sont retrouvés au club house pour partager le verre de l'amitié, suivi du traditionnel déjeuner.

Dans cette ambiance sportive mais extrêmement conviviale, Jean-Marc Autiero, organisateur de cet événement, a chaleureusement remercié la direction du club et toute son équipe, pour l'accueil réservé à la délégation biotoise. Lors de la remise des prix les lauréats ont été longuement ovationnés.

”



BOULE AMICALE BIOTOISE : UNE ASSOCIATION QUI SE PORTE BIEN



“ DES ÉQUIPES QUI SE DÉPLACENT : Félicitations d'abord à nos féminines ; deux d'entre elles se sont particulièrement distinguées. Maryvonne MARRO et Christine MARTY ont disputé la finale du Championnat Départemental en doublettes. Elles ont renouvelé cette belle performance en partageant la première place le 20 avril à Vallauris.

Signalons aussi les bonnes performances des joueurs qui se déplacent régulièrement pour jouer les Grands Prix ou Championnat Départemental en triplettes.



LE GRAND PRIX DES VERRIERS :

Cette grande fête annuelle des boules biotoises a battu cette année tous les records. Cent vingt-huit triplettes représentants trente-deux clubs se sont disputées les magnifiques pièces offertes par les verriers biotois.

Épargné par les intempéries qui se sont interrompues pour permettre un bon déroulement, ce concours n'a pas été bénéfique pour les joueurs biotois (28 triplettes) que les années précédentes.

Peu aidées par le tirage au sort, nos équipes sont tombées contre les plus forts du district, où se sont battues entre elles.

Ainsi, c'est l'équipe Richard Bertoni, Fred D'Jagrif et Dominique Guarino qui a battu en huitième de finale l'équipe emmenée par J. P Dermit associée à Antoine Esposito et Gilles Righi.

Cette journée nous donne l'occasion de remercier tous ceux qui aident le BAB dans les concours qu'elle organise toute l'année : les verriers M. Farinelli, Guyot, Pierini, Operto, les frères Saba et leurs fils, la verrerie de Biot, M. Falluel au nom du Crédit Agricole, nos amis Hubert Bessone et G. Remy, boulistes par ailleurs.

La municipalité et les employés municipaux ne doivent pas être oubliés.

La journée s'est conclue par un apéritif d'honneur en présence de M J.P Dermit, Maire de Biot, M.Roig, délégué au sport, des adjoints G. Fortuné, G .Anastile, de M.Savy, de Martine Veniat et de M. Lavitola, président du district ouest.

Après les remerciements formulés par M. H.Calleri, président de la BAB, M. le Maire a félicité le Président, les membres du bureau et les amis de l'association qui ont permis une bonne organisation de cette journée. Il a souhaité que la Boule Amicale Biotoise continue son action y compris dans l'animation du village.

Claude HURBAIN pour la Boule Amicale Biotoise

”



L'AGENDA DE LA BOULE AMICALE BIOTOISE :

- 7 juin : Souvenir Barilari
- 14 Juin : Concours des donneurs de sang
- 21 juin : Doublettes arrangées
- 28 juin : Souvenir Joseph Cassella
- 5 juillet : Souvenir Vivant Tubaut
- 12 juillet : Triplettes arrangées
- 19 juillet : Souvenir Purgato

TOUJOURS AU TOP NIVEAU, LE BAC RANDO

“ Le Bac rando se déplace dans la région tous les quinze jours. Ce mois d'avril, nous sommes allés dans le Var à la Bastide, dans la montagne de Lacheus ainsi que du côté de Peira Cava à Saint Colomban.

Pour notre criterium, le Club de Saint Agnès au dessus de Menton s'est déplacé en nombre et nous avons tenu à nous rendre à leur criterium du 1^{er} mai.

Nous avons été accueillis chaleureusement et avons parcouru les sentiers autour de ce charmant village haut perché, qui domine la côte.



PROGRAMME DE NOS PROCHAINES SORTIES :

- 8 juin : Roure, Portes et refuges de Longon
- 14 juin : Les Jeux de Sophia Antipolis
- 22 juin : Fontan et ses sommets

RENSEIGNEMENTS :
Tél. 06 08 25 29 46

”



REALISATION D'UN NOUVEAU PLANCHER SOUPLE POUR LA SALLE DU DOJO !

Le dojo de la commune de Biot situé route des Dolines, reçoit hormis les écoles et collèges, adhérents d'associations sportives réparties sur 6 disciplines comme judo, Taekwondo, Viet vo dao.

Pour un meilleur confort des utilisateurs, les 120 m² de tatamis (tapis de sol adapté à la pratique de sports de combat) ont fait l'objet d'une intervention permettant de les surélever de quelques 10 cm du sol afin d'éviter la condensation. La ventilation ainsi créée sous les tapis grâce à des orifices placés en périphérie, permettra une meilleure qualité d'hygiène.

Ce dispositif dont les travaux ont été réalisés par les services techniques de la commune de Biot (équipe municipale du service Patrimoine Immobilier du pôle travaux, urbanisme et environnement, dirigé par Monsieur BOIVIN) au cours des vacances scolaires de printemps pour éviter toute gêne aux différents utilisateurs de cette

salle, ont consisté à réaliser un plancher conçu tout spécialement pour la pratique des arts martiaux, permettant d'absorber les vibrations provoquées par les chutes.

Ce nouveau plancher très résistant est constitué d'une structure bois composée de contreplaqué fixé sur une ossature de chevrons encastrés dans des plots de mousse agglomérés. Il permet ainsi de proposer une surface d'activités à la fois ferme et agréable pour permettre un déplacement rapide et sans

danger pour les articulations.

La surface actuelle de tatamis de 120 m² bénéficiera d'une extension de 30 m² suivant les mêmes prescriptions techniques avant la rentrée scolaire de septembre prochain si les associations sont favorables à cette proposition.



CEFV ÉVÉNEMENTIEL : UN LIEU DE PRESTIGE AU CŒUR DE SOPHIA-ANTIPOLIS



rie Esteve, dirigeante de la société, organise vos séminaires, soirées ou vernissages dans une salle de 500 m², offrant une vision à 360° sur le parc sphiapolitain.

Cet espace situé dans les locaux de la société ACRI, spécialisée dans les sciences de l'environnement, lie deux atmosphères particulières que sont les technologies de pointe et le style méditerranéen.

En effet, revêtu d'un parquet de bois marin, entièrement vitré et surplombé de poutres apparentes, ce lieu nous transporte sur les flots de la méditerranée jusqu'au jardin qui l'entoure, duquel se dégagent des senteurs provençales. Ces prestations, proposant de beaux volumes avec une capacité d'accueil de 200 personnes assises en intérieur et jusqu'à 300 en extérieur font l'objet d'un total dépaysement, parfaitement appropriées aux meetings, séminaires ou réceptions privées.

Le point innovant de CEFV événementiel, en plus de son cadre de prestige, est un nouveau concept venu de la capitale, visant à promouvoir les jeunes talents.

Madame Esteve propose alors un package à l'artiste et au particulier qui souhaite découvrir de nouvelles

œuvres. À travers un cocktail dînatoire, suivi d'une soirée dansante, l'artiste qui est mis au cœur de la fête, présente son travail aux visiteurs, préalablement avertis que l'exposition sera en place durant une semaine.

Basé sur un principe d'équité, le tarif de la prestation est de 50 € autant pour l'exposant, que pour le visiteur, qui se rend en tenue de cocktail, dans une exposition prenant forme de soirée privée au cours de laquelle lui sera servi un dîner de gala suivi d'une animation dansante ou d'un spectacle.

Peintre amatrice, Marie Esteve affectionne particulièrement le milieu artistique c'est pourquoi elle possède une réelle volonté de mettre en avant les jeunes talents notamment locaux et régionaux.

Ce lieu prestigieux permettra aux entreprises et aux particuliers de réaliser leurs événements à leur image avec succès garanti.

CEFV ÉVÉNEMENTIEL :
260, route du Pin Montard
BP 234 - Accès 14
06904 SOPHIA ANTIPOLIS
Tel : 04 92 96 71 26
Mail : m.esteve@cefv.fr
Site : <http://www.cefv.fr>

COUNTRY SIDE : TRANSACTIONS IMMOBILIÈRES ET PLUS ENCORE...

L'agence Country Side Immobilier a ouvert ses portes en avril dernier, dans les murs de l'ancien restaurant l'Escale.

C'est dans ce cadre convivial, autour d'un café servi au bar toujours existant, que vous pourrez effectuer vos transactions immobilières, accompagné par Sophie Mash et Jérôme Sollier, dirigeants de l'établissement.

De plus, Country Side Immobilier propose ses services en matière de locations saisonnières et de gestion

de propriétés. Ainsi, touristes et propriétaires auront l'opportunité de mener à bien leur projet avec de réels professionnels.

COUNTRY SIDE IMMOBILIER :
3, route de Valbonne
06410 BIOT
Tel : 04 97 21 69 89
Site : www.countryside-immobilier.com

COIFFURE ET POSE DE FAUX ONGLES

Sabrina vous propose ses services pour vos coiffures et pose de faux ongles à domicile à des prix attractifs.
Tel : 06 63 78 60 24



MENUS DES ÉCOLES JUIN 2008



DU 02/06/2008 AU 06/06/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
melon steack haché purée PDT carottes petit suisse fruit au sirop	taboulet cuisse de poulet courgettes fromage fruit	salade verte riz cantonnais nems yaourt pomme au four jus de fruit/biscuit	radis beurre côte de porc haricots verts fromage pâtisserie	cœur de palmier beignets de calamars pâtes fromage blanc vanillé fruit

DU 09/06/2008 AU 13/06/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
salade de pois chiches escalope de dinde poêlée de légumes fromage fruit	tomates rosbeef PDT sautées yaourt compote	betterave escalope de porc lasagnes aux épinards fromage fruit salade de fruits	salade verte brandade yaourt fruit au sirop	quiche lorraine sauté de veau carottes fromage pastèque

DU 16/06/2008 AU 20/06/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
concombres navarin d'agneau riz petit suisse abricot au sirop	carottes râpées jambon ratatouille fromage pâtisserie	fond d'artichaud brochette de poisson pommes dauphines fromage blanc glace/fruit pain/fromage	salade de maïs boulettes de bœuf jardinière de légumes fromage fruit	saucisson/cornichon ailes de poulet nature petits pois carottes crème dessert ananas au sirop

DU 23/06/2008 AU 27/06/2008

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
crêpe au fromage cotelette de porc haricots verts fromage fruit	salade verte feta poisson pané blé en sauce mousse chocolat/lait poire au sirop	salade de poivrons cuits tomates farcies/riz fromage fruit salade de fruits/ biscuit	melon sauté de dinde pâtes glace pêche au sirop	repas à thème «Tomate/surimi/ mayonnaise» Steack haché Gratin de courgettes babybel tarte au chocolat

Légende

légumes et fruits crus ; féculent ; légumes et fruits cuits ; plats protidiques ; laitages ; sucré.

CARNET

NAISSANCES

Jules DUBOIS
6 avril 2008
Mélodie, Tam HOUSTE
5 avril 2008
Chiara JECHOUX
25 mars 2008

MARIAGES

Annie PEREZ & Patrick NENERT
5 avril 2008
Liliane CAÏHOUELA & Franco DI
BETTA
12 avril 2008
Chafia BAKHOUCHE & Fahrid
CHARIET
26 avril 2008
Laetitia MAZER & Benoît ARLOTTO
3 mai 2008

DÉCÈS

JEHANNO Stéphane
07/08/1975 30/03/2008
FIORELLO Anna
17/07/1935 10/04/2008
BOURLIER Gilberte veuve CARRY
13/02/1918 20/04/2008

INFOS PRATIQUES



PAROISSE DE BIOT

- Permanence d'accueil à la Maison Paroissiale de Biot (baptême, mariage...), place de l'Eglise, chaque mercredi de 15h à 19h.

- Catéchisme : le mercredi matin de 11 heures à midi

- Confessions avant ou après la messe

- Permanence des prêtres sur rendez- vous.

Tél/fax: 04 93 65 00 85
www.ndsagesse.com

MESSE A BIOT

● **Le dimanche à 18h (sauf exception pour les fêtes)**

● **En semaine chaque mercredi à 12h15**

● **Le cyberpresbytère poursuit ses activités. Permanences le mercredi de 17 h à 19 h, ou sur Rendez-des-vous.**

● **Du 6 au 12 juillet**, pèlerinage à Lourdes. Renseignements à la Paroisse
Tél. 04 93 65 00 85

PETITES ANNONCES

OFFRES D'EMPLOI

● Cherche plongeur pour saison : se présenter au restaurant Cucina Vera avec votre CV, 44 impasse Saint-Sebastien.

ACHATS/VENTES

● Vends Cactus taille et prix variés à partir de 12€, 2 meubles à chaussures bon état : 15 € chacun, authentique meuble machine à coudre Singer (en état de

marche) : 80€, cause déménagement, minichaîne Pioneer 2xK7, radio, 10€. Photos sur demande: déménagement2008@laposte.net, Tél. : 04 93 64 21 65

● Cause déménagement en juillet, vends petits prix : table de séjour, living, lave linge et vaisselle, cuisinière mixte, frigo, éléments cuisine, aquarium équipé.

Tél : 06 09 07 79 40 ou 04 93 65 71 34 (après 19h)

● Vends barbecue gaz bois exotique - grill + plancha servi 3 mois - prix neuf : 349 €, vendu : 150€. Tél : 04 93 65 05 65 / 06 77 90 64 44

● Vends Clôture de piscine - filet blanc - 11 éléments - 10x5m - prix neuf : 1500 €, vendu : 500 €
Tél : 06 32 84 80 43

● A vendre, trains électriques et accessoires, échelle « HU »

et « N » Fleischmann, Marklin, acheté dans les années 1970.
Tel : 04 92 94 09 26

● A vendre, lave vaisselle SMEG 12 couverts, acheté fin 2006 et mis en vente car double emploi. En très bon état et sous garantie, de couleur blanche, non encastrable. Prix : 175 euros. A vendre, équipements pour Sports d'hiver pour enfants de 4 ans en très bon état: 2 combinaisons Dpam 4 ans avec gants assortis (l'une en bleu ciel et l'autre en jaune) à 15 euros l'unité, 2 paires de Mount Boots Go Sport Taille 27 (l'une en bleu marine et l'autre en bleu marine & jaune) à 7 euros l'unité, et, des skis en plastique Décathlon 0-4 ans à 5 euros l'unité. -15% sur les prix annoncés si vous prenez l'ensemble.

Venir le chercher à notre domicile. Pour tous renseignements, nous contacter : 06 14 65 94 22

DIVERS

● Cherche local, même à retaper, minimum 20 m2 pour atelier. Activité : illustration (pas bruyant ni salissant). Contacter Laura Rosano. Tél. 06 72 28 86 32.

● Jeune couple biotois cherche à louer à l'année un studio avec balcon ou jardin.
Tel : 06 68 30 56 39

● Couple avec deux enfants cherche à louer un F2
Tel : 06 12 27 12 18

● Recherche personne avec aisance rédactionnelle pour écrire un livre pour une autre personne.
Tel : 06 18 78 38 27

● Recherchons maison ou appartement 4 pièces sur Biot avec ou sans travaux. Budget : 400 000 max. Tél. 06 61 96 94 17. Mail.athos06@free.fr

NUMÉROS UTILES

MAIRIE DE BIOT

STANDARD

04 92 91 55 80
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

04 92 91 55 90
04 92 91 55 91
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
dgs@biot.fr

PÔLE ACTION SOCIALE Centre Communal d'Action Sociale

04 92 91 59 70
ccas@biot.fr

Logement emploi

04 92 91 59 75
vie-sociale@biot.fr

Mission locale

04 92 91 79 74

Avie
04 93 65 29 88

Assistante sociale
04 92 91 59 79

Petite Enfance
04 92 91 59 80
petiteenfance@biot.fr

CABINET DU MAIRE
04 92 91 55 87
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
cabinet-maire@biot.fr

PÔLE CULTURE, JEUNESSE, COMMUNICATION
04 92 91 55 95
04 92 91 55 74
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h

Communication
infos@biot.fr

Espace des Arts
04 93 65 07 02
Fax : 04 93 65 73 77

Lundi de 14h à 18h
Mardi, jeudi, vendredi de 14h à 20h
Mercredi de 9h à 20h
Samedi de 9h30 à 16h30
Fermé pendant les vacances scolaires
eac@biot.fr

Service Jeunesse
04 92 91 22 62
ctl@biot.fr

Bibliothèque G.Sand
04 93 65 57 99 (tél et fax)
Mardi : 9h30 à 12h - 15h à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h
Samedi : 9h30 à 12h - 14h à 18h
bibliotheques@biot.fr

Bibliothèque Saint-Exupéry
04 93 65 24 54
Mardi, jeudi, vendredi : 16h30 à 18h30
Mercredi : 9h30 à 18h30
Samedi : 9h30 à 12h30
bibliotheques@biot.fr

Espace Multimédia
04 93 74 58 69
espacemultimedia@biot.fr

FINANCES
04 92 91 55 94
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 18h
finances@biot.fr

POLICE MUNICIPALE
04 93 65 06 66
Fax : 04 93 65 01 12
police-municipale@biot.fr

GENDARMERIE
04 93 65 22 40

PÔLE POPULATION
04 92 91 55 76
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-population@biot.fr

Service Accueil des Habitants et Vie Civile
du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
04 92 91 55 81
etat-civil@biot.fr

Office de tourisme
04 93 65 78 00
04 93 65 78 04
tourisme@biot.fr

FISAC
04 93 65 78 08
Fax : 04 93 65 18 09
du lundi au vendredi
9h à 12h - 14h à 18h
fisac@biot.fr

RESSOURCES HUMAINES
04 92 91 55 84/85/86
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
drh@biot.fr

PÔLE TRAVAUX URBANISME ENVIRONNEMENT
04 93 65 12 21
Fax : 04 93 65 53 54

Services Techniques
04 93 65 12 21
techniques@biot.fr

Urbanisme
04 93 65 12 21
urbanisme@biot.fr

PÔLE ÉDUCATION, SPORTS ET TEMPS PÉRISCOLAIRE
04 92 91 52 11
du lundi au vendredi
8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h
pole-education@biot.fr

Inscriptions scolaires
04 92 91 52 17

Service des Sports
04 92 91 52 11
sports@biot.fr

Régie des cantines
04 92 91 52 12
04 92 91 52 13

CLSH Olivari
04 92 38 07 60
Fax : 04 92 38 17 19

ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES
Ecole Olivari
Maternelle : 04 92 38 17 16
Primaire : 04 92 38 17 17

École Saint-Roch
Maternelle : 04 93 65 05 88
Primaire : 04 93 65 05 82

École Moulin Neuf
Maternelle : 04 93 65 53 24
Primaire : 04 93 65 53 23

École Langevin
04 93 65 12 81

Collège de l'Eganaude
04 97 23 42 20

Collège Niki de Saint Phalle
04 92 91 51 30

Centre International de Valbonne
04.92.96.52.00

Lycée de Valbonne Sophia Antipolis
04 97 97 33 00

SAPEURS POMPIERS
Urgences 18
Incendie, Accident 04 93 65 17 18
Fax : 04 93 65 02 24

Urgences médicales 15

LA POSTE
04 93 65 11 49

AGENDA



- Vendredi 6 juin** Festival des Heures Musicales, Octuor de violoncelles, à 21h, église Sainte-Marie Madeleine
- Samedi 7 juin** - Apéros Musicaux, de 18h à 20h, Jardin F. Mistral
- Festival des Heures Musicales, soirée anniversaire à la Poterie Provençale à 18h
- Dimanche 8 juin** Fête du Tennis, terrain de Bagneux, toute la journée
- Vendredi 13 juin** Festival des Heures Musicales, Juan-José Mosalini Quinteto, bandonéon, Quintette tango, à 21h, église Sainte-Marie Madeleine
- Samedi 14 juin** - Apéros Musicaux avec François Chassagnite Quartet, de 18h à 20h, Jardin F. Mistral
- Fête du patrimoine de Pays : Les lieux de Production artisanale, agricole, industrielle
- Mercredi 18 juin** Cérémonie Appel du 18 juin, à 18h, place Général de Gaulle
- Vendredi 20 juin** Kermesse, école E. Olivari à 18h
- Samedi 21 juin** Fête de la musique, dans tout le village

- Dimanche 22 juin** Festival des Heures Musicales, Richad Galliano, accordéon Trio Hooken, œuvres de J. Haydn, J.S Bach, M. Ravel, à 21h, église Sainte-Marie Madeleine
- Lundi 23 juin** Feux de la Saint-Jean
- Mardi 24 juin** Spectacle de fin d'année, maternelle de l'Ecole Saint-Roch, Jardin Frédéric Mistral, de 18h à 22h
- Vendredi 27 juin** - Kermesse, école St Roch à 18h
- Samedi 28 juin** Festival des Heures Musicales, Nelson Freire, piano, œuvres de L.V Beethoven, C. Debussy, F. Chopin, à 21h, église Sainte-Marie Madeleine
- Mardi 1^{er} juillet** - Festival des Heures Musicales, soirée de gala en présence de Christa Ludwig et de Paul Emile Deiber, à 21h, église Sainte-Marie Madeleine
- Spectacle de fin d'année, école P. Langevin, Jardin Frédéric Mistral de 18h à 22h
- Kermesse, école du Moulin Neuf, 18h



BLOC-NOTES

- Du 14 février au 7 septembre** Exposition Peynet à l'Office de Tourisme
- Jusqu'au 30 août** Exposition « BIOT reçoit Vallauris », au Musée d'Histoire et de Céramique Biotoises » - Vernissage le samedi 10 mai 2008 à 18h, au Musée de Biot
- Jusqu'au 15 juin** Exposition Eric Corbier, galerie « PatWige »
- Jusqu' au 30 septembre** Exposition rétrospective autour du travail de Keïko Courdy, à l'Espace Multimédia
- Du 21 juin au 29 septembre** Exposition Fernand Léger, « La Partie de Campagne. Fernand Léger et ses amis photographes », au Musée national Fernand Léger - Vernissage le vendredi 20 juin 2008 à 19h

- Tous les lundis** De 14h à 17h, permanence du conciliateur, de justice en mairie sur rdv
- Tous les mardis** De 8h à 13h, marché hebdomadaire, Biot Village
- Tous les mercredis** De 13h30 à 16h, permanence de la sécurité sociale, en mairie
- Tous les jeudis** A 15h, visite commentée gratuite du village par l'Office de Tourisme
- Le 3^e lundi** Permanence de l'ADIL 06 (Agence départementale pour l'Information sur le Logement des Alpes-Maritimes) au pôle Action sociale, de 13h30 à 16h



LA PARTIE DE CAMPAGNE

FERNAND LEGER

ET SES AMIS PHOTOGRAPHES

21 juin au 29 septembre 2008

MUSÉE NATIONAL FERNAND LÉGER · BIOT

Chemin du Val de Pome - Tél. : 04 92 91 50 30 - www.musee-fernandleger.fr

Ouvert tous les jours sauf le mardi de 10h à 18h (de mai à octobre)

Musées nationaux

Chagall

du XX^e siècle

FLEGER

des Alpes-Maritimes

Picasso

